

“ A LA MÉMOIRE DES VICTIMES DES PIROGUES DE L'INDIFFÉRENCE ”

Livre blanc sur la recrudescence des départs des pirogues
vers l'Espagne à partir des côtes sénégalaises: Analyse
citoyenne des données 2024/2025.



**Ne les
oublions pas !**

avec le soutien de

 **HEINRICH BÖLL STIFTUNG**
DAKAR
Sénégal

Sous la direction de
Mamadou Mignane Diouf
(+221) 33 825 13 81
S/c Centre Ahmadou Malick Gaye
Ex Centre de Bopp- Dakar

Sommaire

Première partie

Remerciements	P.6
Notes introductives	P.9
Rappel du contexte	P.9
Revue de l'actualité sur la Migration	P.11

Deuxième partie

Démarche méthodologie	P.24
Analyse et lecture des données	P.25
Les causes profondes et les causes non-dites	P.34
Tableaux et graphiques récapitulatifs de données	P.37
Recommandations	P.48

Troisième partie

Annexe, images et photos	P.51
---------------------------------	-------------

Comité de rédaction

Liste des membres du Comité de Rédaction pressentis

	Prénoms et Nom	Fonction
1	Mamadou Mignane Diouf	Directeur de publication- Coordonnateur du FSS
2	Jacques Ngor Sarr	Rédacteur en Chef- Journaliste Free lance
3	Mariama Kobar Saleh	Rédacteur en Chef Adjointe- Journaliste
4	Birame Faye	Coordinateur de rédaction Journaliste à l'Institut Panos
5	Moussa Seydou Diallo	Chargé de la collecte et revue documentaire-Journaliste
6	Cheikh Diallo	Journaliste - membre Journaliste au Journal "Enquête"
7	Fatou Ndiaye	Journaliste – membre- Journaliste
8	Marie L. Rosalie Ndiaye	Journaliste – membre
9	Marie L. Daba Diagne	Secrétariat - Juriste Doctorante sur la Migration
10	Mactar Bah	Secrétariat - Membre du Forum social sénégalais
11	Papis Thiabou	Secrétariat membre du Forum social sénégalais
12	Moussa Thiam	Secrétariat membre du Forum social sénégalais

Conseillers Techniques du Comité de rédaction

	Prénoms et Nom	Fonction
1	Tidiane Kassé	Journaliste – Formateur en journalisme
2	Cheikh Ibrahima Niang	Chercheur Anthropologue UCAD
3	Abbé Ambroise Tine	Ancien Directeur Caritas Sénégal
4	Serigne Mor Mbaye	Psychologue Conseiller

Correspondants

	Prénoms et Nom	Zone/Pays
1	Amadou Mbow	Mauritanie (AMDH)- Réseau ouest africain migration
2	Ousmane Diarra	MALI – (Association des maliens Expulsés)
3	Tcherno Hamadou Boulama	Alternative Espace Citoyen – Expert Migration Niger

Liste des acronymes et abréviations

CONGAD:	Conseil des Organisation Non Gouvernementales d'appui au Développement
COVID19:	Une infection causée par le Coronavirus
CILMI:	Comité interministériel de lutte contre la migration irrégulière
CiFAN:	Comité d'Initiative pour le Fédéralisme en Afrique Noire
FSA:	Forum Social Africain
FSS:	Forum Social Sénégalais
OIM:	Organisation internationale pour la migration
ONG:	Organisation Non Gouvernementale
PAEDD/	Panafricaine pour l'Education au Développement Durable/
CI-SACS:	Citoyenneté- Souveraineté Alimentaire et Coopération Solidaire
PNUD:	Programme des Nations Unies pour le Développement
UJATS:	Union de la Jeunesse africaine Thomas Sankara

Ne les oublions pas !

Première Partie

Remerciements

La réalisation du présent Livre blanc sur la migration, la mobilité et la liberté de circulation est une initiative inédite dans notre pays. Elle n'aurait pas été possible sans le généreux concours des experts et de nos partenaires techniques et financiers qui nous ont accompagnés. A toutes ses personnes, qui n'ont pas perdu leur capacité d'indignation, nous exprimons notre reconnaissance.

En dépit du caractère récurrent des mobilisations nécessaires pour préserver ou restaurer la dignité humaine dans un contexte caractérisé par l'expansion de l'indifférence face aux drames humains, elles ont su mobiliser leur énergie et leur humanisme. Bâtisseurs d'un « monde plus juste et solidaire », ces femmes et ces hommes ont répondu à notre appel pour s'insurger et dévoiler la nécropole qui s'étend aussi bien dans l'Atlantique, que dans la Méditerranée et les étendues désertiques et hostiles réécrivant ainsi l'histoire tragique de ces lieux où gît l'espérance d'une jeunesse victime de froids calculs économiques excluant un nombre croissant de personnes humaines.

En ces impasses où s'abîment des milliers d'aspirants à une qualité de vie décente et qui seront, sans doute, des destinations principales pour l'archéologie du désespoir, l'acte qu'ils ont posé, à travers ce Livre blanc contribuera à éclairer la quête des chercheurs des prochains siècles.

La prise de parole de ceux qui témoignent est nécessaire pour interpeller les décideurs, retranchés dans des citadelles idéologiques et économiques, qui refusent d'assumer le destin commun de l'humanité en congédiant toute idée de « construire des ponts » pour vivre ensemble dans un monde plus ouvert, plus juste et plus solidaire.

Nous adressons nos remerciements à Abbé Ambroise Tine, ancien Secrétaire Général de Caritas Sénégal,

qui a préfacé Le Livre blanc et nous a fourni des données essentielles qui ont renforcé la qualité de cet outil, qui sera, nous l'espérons, un document de référence.

A la Fondation Heinrich Böll à Dakar, notre partenaire principal dans cette initiative, à son Représentant Résident M. Fabian Hepp et à ses collaborateurs, notamment Docteur Awa Diop, nous exprimons notre reconnaissance, et nos sincères et fraternels remerciements.

Notre gratitude s'adresse également à Trust Africa, à son Directeur Monsieur Ebrahima Sall et son chargé de communication, M Abdourahmane Wone, pour leur soutien, leurs conseils avisés et l'encadrement dont nous avons bénéficiés. A tous les acteurs et partenaires qui ont accepté de nous recevoir dans les zones de départ, à Dakar, Yarakh, Thiaroye, Rufisque, Bargny, Mbour et petite Côte, Kayar, Fass Boye, Saint Louis, Kaffountine, Djifer, Palmarin, Fimela, Ndangane et les îles du Saloum, aux syndicats de pêcheurs, aux leaders et personnes contact au niveau des débarcadères et des Tefess, nous réitérons ici nos remerciements pour l'accueil et toute la Téranga dont nous avons été entourés.

Aux familles des victimes, sous le choc encore palpable, nous réaffirmons notre compassion, nos condoléances et notre solidarité.

Que les Maires des communes qui ont accepté de nous recevoir, trouvent ici l'expression de nos sentiments de gratitude et de sincères remerciements. C'est le lieu de réserver un mot particulier et solennel au Maire de Bargny, M Djibril Faye qui, dans le feu de l'action, a pris la sage décision de se rendre en Mauritanie et en Espagne pour ramener plus de trois cent enfants de sa collectivité territoriale qui étaient en détresse. Cet acte salubre, ne s'est pas limité aux seuls ressortissants de Bargny, d'autres Sénégalais mais également des ressortissants d'autres pays de la sous-région en ont bénéficié.

Enfin à notre Comité de Rédaction, journalistes, acteurs des ONG, animateurs et assistants du Forum social et de l'ONG PAEDD, nous renouvelons nos remerciements. Nous avons encore du chemin à parcourir.

Merci à tout le monde

Mamadou Diouf- Mignane



Source: Rewmi.com

Preface

La migration des peuples pour aller à la recherche du savoir, du savoir faire ou de meilleures conditions de vie est religieusement et politiquement reconnue. Il suffit de se référer aux Livres Saints, à la Charte des Nations Unies, à la Déclaration universelle des droits de l'homme et aux différentes conventions relatives aux droits humains pour s'en convaincre.

Cependant en observant le fait et le phénomène migratoires, même si certains s'y refusent, nous ne pouvons nous empêcher de constater le drame que constituent la répression des migrants aux frontières d'ici et d'ailleurs et le refus des politiques de respecter les prescriptions divines, les Conventions et les Accords signés pour défendre les droits des migrants et protéger la dignité humaine.

La mer Méditerranée que l'humaniste et défenseur de la civilisation de l'universel, Léopold S. Senghor considérait comme le nombril liant l'occident à l'Afrique est devenue un cimetière où sont engloutis les migrants et leurs projets migratoires. Le désert, espace de ressourcement spirituel, de rencontre entre Dieu et l'homme, est aussi devenu un labyrinthe affreux dans lequel les migrants croisent les monstres de la soif, de la faim et de la violence des trafiquants humains et des policiers, de la douleur et de la mort.

L'Atlantique qui nourrissait les jeunes à la sueur de leurs fronts se nourrit aujourd'hui de leurs cadavres de martyres du mal - être, du mal développement et du mal vivre.

Avec cet ouvrage qui rend compte des convictions et de l'engagement de la société civile, des espoirs et des souffrances des migrants, victimes de la pauvreté de la gouvernance de leur continent et à la recherche de la justice, de la paix et de meilleures conditions d'existence, l'heure d'une prise de conscience profonde sur le plan politique a bien sonné. Et l'espoir est qu'elle crée une rupture systémique afin de juguler les impacts négatifs de la migration et promeuve des politiques économiques et sociales propices au progrès humain endogène.

Le continent va alors changer profondément et ses filles et fils pourront y demeurer et y vivre dignement ou se mouvoir librement vers d'autres continents sans répression.

Les biens de ce monde, matériels et immatériels font partie du patrimoine universel et chaque personne doit jouir pleinement du droit d'y avoir accès.

Abbé Ambroise Tine | Ancien Secrétaire Général de CARITAS SENEGAL.

Notes introductives

fondements de notre démarche

Pourquoi éditer un Livre Blanc sur la migration, la mobilité, et la liberté de circulation? La réponse est inscrite dans l'amplitude du phénomène migratoire et dans l'ampleur des drames et des violations des droits humains qui défraient la chronique. Aujourd'hui la migration est sur toutes les lèvres. Dans toutes les régions du monde et à des degrés divers, des personnes humaines, qui veulent exercer leur droit à la mobilité, se heurtent à l'intransigeance de pouvoirs politiques, à la parole libérée et infamante de l'extrême droite qui n'hésite pas à réveiller les pires pulsions. N'a-t-on pas entendu parler « d'invasion », de « submersion », de « grand remplacement », de « menace sur la civilisation européenne » ? Confrontées à la pauvreté, aux impacts du changement climatique sur leurs systèmes de production et leurs moyens de subsistance, à l'injustice, à la violation de leurs droits politiques et civils mais également à des violences multiformes, un nombre croissant d'Africains n'ont souvent d'autre choix que d'emprunter les chemins de la migration irrégulière vers lesquels les orientent les barrières consulaires.

Dans les pays du Sud, en Afrique subsaharienne en particulier, les Gouvernements font face à un dilemme. Faut-il se compromettre dans des liaisons dangereuses avec les pays européens donneurs d'ordre en faisant obstacle aux projets migratoires dans un contexte où les transferts des migrants contribuent plus que largement à la stabilité sociale alors que les politiques mises en œuvre n'ouvrent pas des perspectives d'emplois décents, d'inclusion et d'autonomisation des femmes et des jeunes ?

Dans les rencontres internationales, la "crise migratoire" est dans toutes les prises de parole qui analysent, d'une manière approfondie, les causes politiquement recevables sans jamais accorder l'attention nécessaire au dialogue sur les facteurs essentiels et les réponses structurelles, inclusives et durables et encore moins aux exigences y afférentes. Mais il faut lever une équivoque ; la migration n'est pas en crise, ce sont les États en mal de gouvernance qui sont en crise. La migration n'est pas un problème pour le monde, elle est plutôt une opportunité de rencontres et d'enrichissement multiforme pour les peuples. La migration n'est pas une nouveauté, elle a permis de fonder toutes les communautés et tous les États. L'homme est par nature un animal migratoire.

D'ailleurs le Professeur Cheikh Anta, dont les travaux sur l'Égypte antique font référence, nous rappelle que la "sédentarisation" n'a été qu'une petite parenthèse dans l'histoire de l'humanité. Oui, une éphémère et petite parenthèse. En examinant la question des mouvements de populations à différents moments de l'histoire, on peut constater que certaines migrations ont pris de très grandes proportions sous l'effet de causes multiples et variées.

Ces migrations sont liées à des facteurs naturels tels que les catastrophes. naturelles, le changement climatique et les épidémies mais aussi à des facteurs humains et socio-politiques parmi lesquels on peut citer les invasions, les guerres, les conquêtes, les persécutions politiques ou religieuses, la recherche de moyens d'existence, les échanges économiques, l'exploration de nouvelles contrées du monde, etc.

C'est dire que depuis l'aube de l'humanité les populations se déplacent d'une région à une autre, d'un terroir à un autre, d'un pays à un autre, d'un continent à un autre dans le cadre de migrations saisonnières, provisoires ou définitives.

Dans notre perspective, le récit historique ne doit pas être sélectif; l'on ne peut parler de René Caillé ou Christophe Colomb qu'en évoquant également Bakary II qui prit la mer en direction de l'Amérique ou Kankan Moussa dont le périple vers l'Arabie Saoudite est un hymne à la solidarité et à la générosité écrit en lettres d'or. Il faut se convaincre que « personne n'est étranger sur cette Terre de Dieu ».

L'autre équivoque à lever, c'est l'illusion que les Africains migrent plus vers l'Europe qu'ils ne circulent en Afrique. Le narratif sur les migrations conçu par les gouvernements européens et diffusé par les média européens veut accréditer l'idée que les Africains ont envahi l'Europe, alors que huit Africains sur dix qui se déplacent restent en Afrique.

Les départs des pirogues des côtes sénégalaises vers l'Espagne ont connu une telle fréquence que certains en sont arrivés à croire qu'un nombre démesuré de migrants est entré en Europe en empruntant ce canal. Le drame qui se déroule sous les yeux des décideurs qui refusent de le voir pose des questions que l'on ne peut impunément occulter.

Combien sont-ils à avoir emprunté ces pirogues ? Combien sont-ils à avoir perdu la vie dans des naufrages ? Combien sont-ils à être arrivés sains et saufs en Espagne ? Combien sont-ils à être en ce moment dans des Centres d'accueil ou des lieux de rétention ? Certes il est difficile de trouver des réponses exactes à ces questions, mais la difficulté attachée à cet effort d'investigation n'est pas une raison suffisante pour ne pas se les poser. Nous devons collecter, traiter et analyser des données de bonne qualité pour générer l'information nécessaire pour agir en vue d'amener les acteurs du changement à opérer les transformations nécessaires. Le présent Livre blanc s'inscrit dans cette perspective. Il est destiné à la fois aux différents acteurs et actrices qui travaillent sur la mobilité et la protection des droits des migrants mais également aux décideurs. Le Livre blanc s'adresse à ces derniers parce qu'ils formulent des politiques migratoires, prennent des décisions et des mesures dans un contexte de mondialisation, qui ne devrait, en aucun cas, être l'ère du triomphe de la négation des droits des migrants et du déni de justice dans les pays de départ, de transit et de destination.

Le Livre blanc est donc tout à la fois un outil de mesure, de calcul, d'évaluation des données probantes mais aussi de plaidoyer et de lobbying. Au moment où l'on se plaint du manque de données factuelles sur des questions essentielles comme la migration, nous avons voulu contribuer à une meilleure compréhension et à une fine connaissance des migrations pour une participation citoyenne avisée au dialogue sur l'action publique dans nos États. Ce Livre est une production à "plusieurs mains", fait par divers acteurs qui partagent un sacerdoce et une passion, celle de défendre le droit à la mobilité, à la migration et à la libre circulation qui est un droit humain. Ce droit humain est, il faut le rappeler, reconnu par le Droit International à travers des textes juridiques et administratifs adoptés par la Communauté internationale et soutenus par des conventions, des accords, des protocoles et d'autres instruments additionnels.

- **Les migrations, une réalité ancienne et structurelle**

Faut-il le rappeler aux uns et aux autres? Les migrations ont toujours existé au cours de l'histoire de l'humanité. Sans doute, sans elles, les terres du monde n'allaient pas être peuplées dans la diversité et le métissage. C'est avec le développement du capitalisme que les migrations se sont développées sous une forme spécifique qui pose de plus en plus problème aux yeux de certains. Dans cette forme spécifique faite d'exploitation de l'homme par l'homme à travers le capitalisme, l'on peut évoquer la migration d'une main-d'œuvre d'esclaves dans sa phase dite mercantile et de travailleurs dans les grands services de la révolution industrielle. Dans la même logique, avec le néolibéralisme, la libre circulation des Capitaux, des Biens et des travailleurs à bon marché va s'accroître mais sans déboucher forcément sur celle des personnes et leurs familles. Depuis lors, les défis des migrations internationales se multiplient. Les formes du travail et du marché de l'emploi se sont transformées avec ce qu'on peut appeler la main-d'œuvre souple et bon marché; les travailleurs non qualifiés; les supra qualifiés, la fuite des grandes têtes menant à la fuite des cerveaux, etc.

Du point de vue politique, on peut noter les discours stigmatisant, la montée de la xénophobie dans les grandes villes du Nord et les périphéries des centres du capitalisme; tout cela qui va accentuer la pression migratoire qui finit par créer ce qu'il est convenu d'appeler "la crise migratoire" qui n'est rien d'autre que la crise du capitalisme et de la mondialisation d'exclusion et d'accaparement.

Alors, le contexte mondial est en train de se muter pleinement autour des questions de la mobilité, de la liberté de circulation et du droit à la migration. Le problème des migrations et des mobilités est vieux comme le monde. Tous les êtres créés par Dieu migrent; les oiseaux migrent; les poissons dans les eaux de mer et des fleuves migrent; les plantes et les arbres migrent sous l'effet du vent et des mouvements de la nature. L'Homme a toujours migré; il continue à migrer, et il migrera toujours jusqu'à la fin de l'histoire.

Car les êtres humains ont longtemps traversé les terres de Dieu, les forêts, les lacs et les rivières, les océans et les mers pour s'installer momentanément ou définitivement à un endroit différent de leur lieu de naissance ou d'origine. De l'Afrique à l'Amérique, en passant par la Mésopotamie, de l'Asie à l'Amérique du Sud jusqu'en Inde, toutes les terres du monde portent des traces de grands mouvements de populations. Le contexte mondial de la migration et des mobilités est alors caractérisé par différents aspects qui varient selon les régions du monde, les pays ou encore les continents. Aujourd'hui, à cette époque dite moderne, les migrations sont fortement liées à la mondialisation, au libre marché qui pousse le capitalisme mercantile à non seulement établir des comptoirs mais aussi à aller à la conquête de territoires comme le phénomène d'accaparement des terres et des ressources naturelles; ce qui entraîne aussi de vastes mouvements de populations.

Si l'esclavage avait coûté à l'Afrique au moins 20 millions de personnes qui auraient été déportées de force pour remplacer la main d'œuvre indienne décimée, aujourd'hui le contexte est sans doute tout autre; mais la fuite des cerveaux, la migration choisie, les contrats circulaires sont aussi des options qui vident l'Afrique de ses meilleurs fils et filles sous le joug de certaines conventions comme le "Pacte mondial sur les migrations". La genèse des enjeux et défis de la migration est de nos jours liée au développement du capitalisme qui vit une crise de croissance, mais aussi à la montée du racisme, de la xénophobie, des choses qu'aucune convention ne traite aisément.

Aujourd'hui plus qu'hier sous l'effet des changements climatiques, des guerres, des conflits et des crises sécuritaires, les principaux facteurs de déplacements des populations en Afrique et dans le monde se résument en une situation d'incertitude, de recherche de nouvelles opportunités en raison d'un mal développement et d'une mal gouvernance généralisée. Oui un contexte de crise multidimensionnel, avec un fort taux de chômage des jeunes et des diplômés, un contexte de guerre asymétrique, de rébellion, de terrorisme surtout dans le Sahel sous fond de coup d'Etat militaire, de raréfaction des ressources naturelles et alimentaires. Aussi, ce contexte reste fortement marqué par une situation économique difficile aux lendemains de la COVID, mais aussi des perturbations du marché mondial avec les guerres et les conflits qui ont fini de créer une forte augmentation des denrées alimentaires, crevant ainsi le panier de la ménagère.

Le Sénégal fait partie des 152 pays qui ont adopté le Pacte mondial sur les migrations, et est un des « Pays champions » qui s'engagent à soutenir une bonne gouvernance de la migration par l'atteinte des 23 objectifs du Pacte mondial. Aussi, notre pays est en train de finaliser la validation de son Document de Politique nationale migratoire qui lui servira de carnet de bord pour ce qu'il y a à faire dans le domaine de la migration.

Il faut ajouter que le Sénégal, ancienne capitale de l'AOF, un pays carrefour entre les pays côtiers et ceux de la partie continentale, une entrée vers l'Occident par la pointe avancée de la mer à partir des Almadies, il est aussi un pays de transit, de destination et de départ.

La mobilité entre le Sénégal et les pays voisins a toujours été une réalité depuis les époques des grands empires et ensuite pendant la colonisation au cours de laquelle des migrants saisonniers venant de la Guinée, du Mali, du Burkina, du Niger, etc faisaient des va et vient dans le bassin arachidier ou encore au port de Dakar par le biais du train le « Dakar – Niger».

Pays d'accueil des populations de la sous région en raison des liens historiques qui lient les pays de l'Afrique de l'Ouest depuis les temps des grands empires, où on note une tradition de mobilité interne avec le phénomène du « Navétanat » , le Sénégal est aussi un pays de départ compte tenu de sa position géographie maritime.

Il faut aussi évoquer la question des Accords de pêche tant décriés à tort ou à raison, le non respect des normes de pêche artisanale et industrielle, etc. Le contexte très difficile a sans doute poussé beaucoup de jeunes africains, pris en étau entre les problèmes de la vie, l'insécurité dans la sous région, le chômage et la raréfaction des moyens et des ressources, la mal répartition des biens communs et des services publics, le traitement inégalitaire des uns et des autres, la corruption etc, tout cela pousse les jeunes à vouloir partir à tout prix.

- **Des reconfigurations contemporaines dans les profils et les routes migratoires**

Le profil migratoire a aussi connu de fortes mutations, avec une féminisation des candidats, une présence de plus en plus importante de jeunes mineurs et des enfants portés par leur maman ; des femmes en état de grossesse avancée, des couples qui décident de voyager ensemble, des travailleurs qui décident de vendre leurs outils de travail pour payer le voyage à risques. En somme, les tendances migratoires au Sénégal et aussi dans la sous région ont connu un pic avec les départs des pirogues vers l'Espagne. En raison de sa proximité avec les côtes espagnoles des îles Canaries le Sénégal reste un pays

de transit majeur pour de nombreux Ouest-africains ou encore pour des candidats de l'Afrique Centrale. La capitale Dakar et ses banlieues deviennent ainsi un lieu où se retrouvent des candidats venant des régions de l'intérieur mais aussi des autres pays africains qui rêvent de traverser les océans par des pirogues de fortune. La recrudescence des départs de pirogues vers les côtes espagnoles s'explique en partie par cette arrivée massive de potentiels candidats qui sont orientés par des courtiers «coxeurs» qui jouent à l'intermédiation. Mais ces départs des pirogues ne sont pas partis seulement des côtes sénégalaises.

Il y en a eu aussi qui sont partis de la Mauritanie, Gambie, Guinée Bissau et même du Maroc, de la Libye ou encore de la Tunisie avec des migrants qui auraient passé par la voie terrestre à travers le corridor Dakar- Casablanca, via Nouakchott- Nouadhibou, ou par la route du désert par Agadez au Niger en traversant le corridor Dakar - Bamako- Ouagadougou- Niamey. Bien évidemment ces mouvements migratoires ont causé de lourdes pertes en vies humaines. Du mois de juin au mois d'octobre 2023, il ne se passe un seul jour sans que la presse nationale et/ou internationale, ou encore nos partenaires en Afrique et en Europe nous annoncent des départs ou arrivées de pirogues à partir des côtes sénégalaises, mauritaniennes ou marocaines.

Le contexte de morosité économique, de crise politique avec les événements politico-judiciaires au Sénégal de 2021, 2022, jusqu'en 2023 avant que l'élection présidentielle ne se passe ont aussi joué dans cette escalade des départs. Dans la sous région l'insécurité dans le Sahel, les coups d'Etat dans certains pays avec son lot de déplacés internes, tout cela a aussi impacté le contexte et poussé certaines personnes à vouloir tenter le voyage périlleux des pirogues. Les chiffres de ces départs avec un lourd tribut de décès, de disparus à jamais sont difficiles à cerner. Nous avons tenté de glaner des statistiques et des données sur le terrain même si nous sommes conscients qu'on ne nous a pas tout dit, et que nous ne disposons pas de tout. Mais le mérite sera de se dire que toutes les personnes parties ne sont pas oubliées.

Faut- il le rappeler, le but visé c'est d'approfondir l'analyse, le monitoring et l'exploitation des données fournies ici et là, afin de disposer de statistiques factuelles pouvant aider à une bonne planification et à de bonnes prises de décision. Les relations internationales et la diplomatie sont aussi fortement influencées par la migration qui aujourd'hui intervient dans les agendas électoraux en Europe, en Amérique et en Afrique. Dans certains pays du Nord, des élections ont été gagnées par le fil du discours de la migration, du "nationalisme béat" sous fond de xénophobie ou de racisme. Le populisme ambiant que nous entendons aujourd'hui dans de nombreux pays du Nord est bâti sous le vocable de la gestion de la migration alors que l'agenda international autour des Nations Unies nous parle d'un Pacte mondial pour une Migration sûre et régulière.

- **Les procédures de demande de visa, un frein à la migration régulière**

Dans l'actualité de la migration, personne ne traite profondément pas la question du refus des visas aux jeunes africains. La question du refus de visa aux africains est rarement posée au moment où d'autres jeunes de d'autres horizons peuvent se lever prendre leur sac de voyage, acheter un billet et prendre le prochain vol à destination d'un pays. Ces derniers ont-ils plus de droit à la mobilité que d'autres à qui on refuse ce droit jusqu'à ce qu'ils soient obligés de prendre tous les risques à travers les mers et le désert? Y a-t-il des citoyens entièrement à part alors que d'autres seraient des citoyens à part entière?

Relativement à l'ampleur du phénomène, les tendances migratoires au Sénégal et dans la sous-région ont connu un pic avec les départs de pirogues vers l'Espagne. En raison de sa proximité avec les îles Canaries, le Sénégal est un pays de transit majeur pour de nombreux ressortissants de pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale. La capitale Dakar et ses banlieues mais également d'autres villes ouvertes sur le littoral atlantique accueillent des candidats venant des régions de l'intérieur et de pays africains déterminés à rejoindre l'Europe à bord de pirogues de fortune. La recrudescence des départs de pirogues vers les côtes espagnoles s'explique par cette arrivée massive de potentiels candidats qui sont orientés par des courtiers communément appelés « coxeurs » qui assurent l'intermédiation.

Il convient de souligner que toutes les pirogues qui prennent le chemin de l'Espagne ne partent pas des seules côtes sénégalaises. Des départs sont également observés en Mauritanie, en Gambie, en Guinée Bissau, au Maroc, en Libye et en Tunisie. Parmi ceux qui partent des côtes de pays du Maghreb, on retrouve des migrants passés par la voie terrestre à travers le corridor Dakar- Casablanca, via Nouakchott- Nouadhibou, ou par la route du désert par Agadez au Niger en empruntant le corridor Dakar - Bamako- Ouagadougou- Niamey.

[Une analyse de l'AFP parue en février 2025 donne des éléments comparatifs en parlant de Tendances migratoires à surveiller en Afrique / 12 février 2025](#)

Tendances migratoires à surveiller en Afrique/ AFP- 12 février 2025

La forte restriction des migrations irrégulières hors du continent, combinée à l'escalade des facteurs d'incitation, continue à façonner les priorités en matière de gouvernance et de sécurité en Afrique et souligne la nécessité d'une plus grande innovation régionale pour faire face aux mouvements de population intracontinentaux.

Les restrictions accumulées imposées aux passages frontaliers intercontinentaux vers l'Europe et la péninsule arabe au cours de l'année écoulée ont entraîné une baisse spectaculaire de la migration irrégulière africaine hors du continent.

Les 146 000 interceptions d'Africains en situation irrégulière qui ont atteint l'Europe et les pays du Golfe en 2024 représentent environ la moitié des 282 000 interceptions enregistrées en 2023. La forte baisse de la migration irrégulière africaine vers l'Europe reflète l'intensification des efforts d'interdiction financés par l'Union européenne en Afrique du Nord (Libye, Tunisie, Maroc et Égypte) et en Afrique de l'Ouest (Sénégal et Mauritanie).

Le Maroc, par exemple, déclare avoir empêché plus de 45000 traversées vers l'Europe, tout en arrêtant 177 gangs de trafiquants de migrants et en sauvant plus de 10 800 personnes en mer.

La baisse de 54 % de la migration irrégulière (à 44 000 personnes) vers le Yémen (le principal point d'entrée vers les pays du Golfe) est le résultat d'une combinaison de facteurs, notamment la poursuite du conflit armé au Yémen et l'intensification des opérations menées par les garde-côtes djiboutiens et yéménites pour empêcher les migrants de traverser le Bab al- Mandeb.

Si les morts et disparitions de migrants enregistrés ont diminué de 15 % en 2024, on estime qu'il y a encore eu 4 465 morts de migrants.

Les trois quarts de ces décès sont dus à des tentatives de traversée maritime vers l'Europe via la Méditerranée et l'Atlantique.

Les interceptions en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest ont contribué à une baisse de 70 % des interceptions européennes de migrants africains (jusqu'à 33 500 personnes) le long de la route de la Méditerranée centrale, principalement via la Libye et la Tunisie. La route de la Méditerranée centrale a toujours été la route migratoire irrégulière la plus fréquentée par les ressortissants africains cherchant à gagner l'Europe.

Avec 36 000 migrants africains interceptés en 2024, la route de l'Atlantique est devenue le passage irrégulier le plus emprunté entre l'Afrique et l'Europe. "Les principaux pays d'origine de la migration irrégulière hors du continent vers l'Europe en 2024 (Mali) et 2023 (Guinée) ont entraîné la répression croissante et la dégradation des conditions de vie sous les junte militaires."

Le Mali était le premier pays d'origine de la migration irrégulière vers l'Europe en 2024, avec un total d'environ 16 500 personnes. En 2023, la Guinée était en tête de liste avec environ 21 700 personnes. Ces deux cas ont entraîné la répression croissante et la diminution des moyens de subsistance dans ces pays sous l'égide des junte militaires ayant pris le pouvoir à la suite des coups d'État.

Un phénomène similaire est observé en Tunisie, qui à la suite de la forte dégradation de l'atmosphère politique dans ce pays, se retrouve désormais en tête de l'ensemble des pays africains pour le nombre de migrants interceptés sur les côtes européennes au cours des trois dernières années.



Des images prises à Fimela et Joal où des départs ont été déjoués en février 2025

Quel que soit le lieu de départ, ces mouvements migratoires ont causé de lourdes pertes en vies humaines. De juin à octobre 2023, il ne s'est pas passé un seul jour sans que la presse nationale et/ou internationale, ou encore nos partenaires en Afrique et en Europe nous annoncent des départs ou arrivées de pirogues à partir des côtes sénégalaises, mauritaniennes ou marocaines.

Les chiffres de ces départs avec leur lourd tribut de décès, de portés disparus sont difficiles à cerner. Nous nous sommes résolument investis dans la collecte de données et de statistiques en étant conscients qu'on ne nous a pas tout dit, et que nous ne disposons pas de toute l'information. Mais cet exercice à la vertu d'accorder une attention soutenue aux victimes afin qu'elles ne soient pas oubliées. Faut-il le rappeler, le but visé c'est d'approfondir l'analyse, le monitoring et l'exploitation des matériaux collectés, afin de disposer de statistiques et données factuelles pouvant aider à une bonne planification et à de bonnes prises de décision.

Cette entreprise d'investigation est d'autant plus nécessaire, que les relations internationales et la diplomatie sont aussi fortement influencées par la migration qui est au cœur des agendas électoraux en Europe, en Amérique et en Afrique. Dans plusieurs pays du Nord, des élections ont été gagnées grâce des discours et des projets politiques racistes, xénophobes et criminalisant les migrants. La parole politique outrancière et abjecte libérée par l'adhésion d'un nombre croissant d'électeurs aux thèses de l'extrême droite, qui ne se fixe plus aucune limite dans son œuvre de déshumanisation des migrants.

Dans une folle course vers les pires formes de négation du droit de migrer et des droits humains en général, on énonce en mondovision des perspectives, à court terme, d'expulsions massives y compris vers des Etats mercenaires payés pour assurer une mission de rétention/détention quand les pays d'origine refusent de se prêter à la mise en œuvre de ces funestes opérations de déportation. Le populisme ambiant qui s'exprime sans retenue et fortement en Europe mais également en Amérique du Nord a enfanté une gestion liberticide des migrations. Dans cette atmosphère, où des alliances politiques qui ne s'embarrassent plus de différences idéologiques radicale, flattent les bas instincts, un débat structuré et inclusif sur les refus, quasi systématique, d'accorder le visa aux jeunes Africains n'est, bien entendu, pas à l'ordre du jour. Il faut se rendre à l'évidence ; les enjeux de pouvoir d'une classe politique infidèle au legs des humanistes, adepte de querelles futiles, attachée plus aux privilèges qu'au sacerdoce du pouvoir transformateur et prompt à imputer aux migrants la responsabilité du déclin économique de l'Europe pour dissimuler son incapacité à réformer la vieille Europe, ne sont pas compatibles avec de grands desseins pour le genre humain. L'Europe, qui arbore fièrement l'emblème de l'extrême droite, est en train de déconstruire le Pacte mondial pour des Migrations sûres, ordonnées et régulières.

L'insupportable différence des statuts, qui permet à n'importe jeune Européen de franchir allègrement les frontières et d'emprunter les routes du monde pendant que le jeune Africain est éconduit des services consulaires après qu'il a suivi une coûteuse procédure, pour l'essentiel dématérialisée, est plus que discriminatoire, elle tue en ne laissant d'autre choix que la dangereuse traversée du désert ou de l'océan à bords de frêles embarcations naviguant souvent vers une mort certaine.

704 000 demandes de visa Schengen provenant de ressortissants d'Afrique ont été rejetées en 2023, selon les statistiques de la plateforme officielle Schengen Visainfo. Cela représente près de 60,5 millions USD (56,3 millions € ou encore 35 milliards de FCFA) de dépenses effectuées en pure perte par les Africains en faveur de l'Union européenne. Les frais de demande, qui sont actuellement de 80 € par dossier, ne sont en effet pas remboursables. Cette somme représente 43% des dépenses mondiales en demandes de visa. Le Maroc, principal demandeur africain en 2023, a enregistré le plus grand nombre de réponses négatives. L'Afrique et l'Asie ont dépensé 90% du coût global des refus de demandes de visas Schengen en 2023. Des coûts qui augmenteront de 12,5% avec le passage imminent des frais de demande de 80 euros à 90 euros.

Si on prend le cas du Sénégal avec les services consulaires européens basés à Dakar la situation de refus de visa est aussi une réalité décrite par beaucoup de personnes. Les procédures de demande et de dépôt restent toujours difficiles et pas toujours transparentes.

D'après un article publié par le Journal le Monde à la date du 10 avril 2025, l'on parle de comment les officines vendent au prix fort des rendez-vous pour demander un visa pour la France? Toujours selon cet article du Journal, il semble bien que le prestataire indien de l'Ambassade de France à Dakar, (VFS Global) propose des créneaux au compte-goutte pendant que de nombreux intermédiaires se targuent de pouvoir aider les voyageurs à obtenir des rendez-vous moyennant une forte somme d'argent.

Pendant ce temps les services du Consulat de France à Dakar dit avoir traité plus de 43 000 dossiers en 2022 et environ 47 000 en fin 2023, dont 2/3 tiers de visas courts séjours Schengen et 1/3 de visas longs séjours. Le Sénégal est ainsi d'après ces services parmi les 15 pays auxquels la France délivre le plus grand nombre de visas, le deuxième en Afrique subsaharienne.

Pourtant les plaintes sont très nombreuses et d'ailleurs la question du refus des visas au Sénégal est telle qu'un député français ayant échos des choses a posé une question écrite dans ce sens au Gouvernement français. Voici en dessous les termes de cette question et la réponse fournie par le Gouvernement français:

Question écrite n° 10045 :

Difficultés d'attribution des visas français au Sénégal

16e Législature

Publication de la question au Journal Officiel du 18 juillet 2023, page 6707

Publication de la réponse au Journal Officiel du 19 septembre 2023, page 8324

Question de : M. Joël Aviragnet

Haute-Garonne (8e circonscription) - Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES)

M. Joël Aviragnet attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la difficulté d'attribution des visas français au Sénégal à laquelle les populations locales font face. En effet, en avril 2023, l'ambassadeur de France au Sénégal clarifiait la situation quant à l'attribution tardive des visas français par le consulat général de France à Dakar ainsi que l'ambassade de France au Sénégal. Il justifiait cette complexité de délivrance par des flux de réception toujours plus importants et des moyens déployés pour les traiter toujours plus faibles.

Le 26 juillet 2022, l'ambassade publiait déjà un communiqué alertant les demandeurs d'un délai de traitement plus long en raison d'une augmentation de 250 % des demandes à laquelle les services consulaires faisaient face. Face aux 11 000 demandes déposées en 2023, on déplore paradoxalement une réduction du personnel consulaire atteignant 30 % sur la dernière décennie. L'augmentation des fonctionnaires consulaires n'étant pas proportionnelle à l'afflux des demandes déposées, de nombreux problèmes se posent. En première ligne, il est possible de nommer les étudiants ayant reçu une réponse d'admission positive dans un établissement d'enseignement supérieur français. Alors qu'ils déposent souvent leur demande après les résultats du baccalauréat, très peu peuvent espérer recevoir un visa leur permettant de faire leur rentrée dès septembre, risquant ainsi de perdre leur place à l'université.

Enfin, les autres victimes de ces délais de délivrance sont les Sénégalais qui courent un danger pour leur intégrité physique dans leur pays, tels les homosexuels. La France est et doit rester un refuge pour les personnes discriminées à travers le monde. L'évolution de la doctrine de la France en matière de délivrance des visas détériore significativement ses relations bilatérales avec des partenaires historiques et des nations amies comme le Sénégal. Alors qu'un certain nombre d'individus malveillants tentent de manipuler les populations locales pour nourrir une forme d'hostilité à l'égard de la France, il est urgent d'agir pour préserver le lien qui unit la France et ces pays et ainsi éviter que des puissances malintentionnées comme la Russie ou la Chine ne profitent insidieusement de cette situation. Il souhaiterait savoir s'il compte réviser sa doctrine d'octroi de visas et augmenter les moyens alloués à leur examen par les services consulaires.

Rejets de visas: les demandeurs africains ont perdu 60,5 millions \$ en 2023



Une femme remplit une demande de visa au consulat français de Dakar, SEYLLLOU DIALLO / AFP 2003

Réponse publiée le 19 septembre 2023

Le consulat général de France à Dakar a traité plus de 43 000 demandes de visas en 2022 et, selon les projections actuelles environ 47 000 le seront d'ici fin 2023, dont 2/3 de visas de court séjour Schengen et 1/3 de visas de long séjour. En 2022, le Sénégal était le 15e pays dans le monde en nombre de visas délivrés. Comme chaque année, des pics d'activité en particulier pendant la période estivale viennent accélérer un rythme déjà soutenu. Au 31 juillet 2023, le consulat général de France à Dakar avait déjà traité près de 23 000 dossiers, dont près de 4 500 demandes de visas de long séjour pour études, de manière prioritaire, en prévision de la rentrée universitaire de septembre (sur les 11 000 attendus soit une augmentation de 22 % par rapport à 2022) et plus de 5 700 demandes de visas de court séjour pour motif professionnel. Cette forte demande nécessite un ajustement de la capacité de traitement du service des visas. C'est pourquoi le consulat général de France à Dakar a bénéficié de l'aide de personnels envoyés en renfort depuis Paris tout au long de l'année et en bénéficie encore cet été, afin d'accroître les

capacités de traitement des demandes et augmenter le nombre de rendez-vous offerts aux usagers. Sur le premier semestre 2023, le poste de Dakar a bénéficié de 9 mois de missions de renfort et s'est vu attribuer, pour l'année, un total de 14 mois de vacations au bénéfice spécifique du service des visas. Des mesures d'optimisation de l'organisation du service ont accompagné ces renforts ponctuels. Ces efforts constants et le professionnalisme des équipes consulaires au Sénégal ont permis de contenir les délais de prise de rendez-vous dans des limites particulièrement raisonnables, allant de 12 jours pour une demande déposée en janvier (hors pic de saisonnalité) à 23 jours pour une demande déposée le 31 juillet. D'une manière générale, les agents du consulat général de France à Dakar sont pleinement mobilisés pour satisfaire au mieux la demande légitime de mobilité entre la France et le Sénégal, qui témoigne de la solidité des liens entre les deux pays.

N'oublions pas que la migration est vieille comme l'aventure humaine; qui l'inscrit dans une dynamique de mobilité conduisant en divers endroits du monde des flux migratoires, peuplant ainsi des terres dans une succession ininterrompue de générations dont l'un des caractères est le métissage racial et culturel. Aujourd'hui, personne ne peut nier l'évidence ; la gouvernance des migrations est un problème pour tous les pays du monde, en particulier pour les Etats de l'Afrique subsaharienne qui payent un lourd tribut avec la perte de centaines de milliers de jeunes engloutis dans les océans ou ensevelis dans le désert en tentant juste d'améliorer les conditions de vie de leur famille. La Communauté internationale, les différents gouvernements qui se succèdent à la tête de nos Etats, les acteurs de tous les niveaux, (local, national, international), tout le monde est interpellé. La recrudescence des départs de pirogues ces dernières années est un message qu'il nous faut décrypter.

Ceci n'est-il pas un appel de la jeunesse ? Si oui, a-t-il été entendu ? Sommes-nous capables d'y répondre ? Voilà autant de questions susceptibles d'être posées aux Africains et aux citoyens du monde, surtout ceux vivant au Sénégal, un pays d'accueil, d'intégration, de transit et de départ depuis les temps des grands empires africains jusqu'à nos jours, en passant par la période coloniale; nous sommes doublement interpellés.

Non seulement nos enfants et d'autres Sénégalais sont concernés par ces départs, mais de jeunes Africains ressortissants de pays voisins ou éloignés viennent en terre sénégalaise d'Afrique pour embarquer dans les pirogues. L'espérance en bandoulière, ils tentent de traverser l'Atlantique devenue un cimetière insatiable avalant un nombre croissant de victimes de l'indifférence. Ceux qui empruntent d'autres chemins, notamment le désert, la piste du Nicaragua et les pays de l'Afrique du Nord, sont également confrontés à des risques majeurs avec souvent comme seule issue la mort.

A travers la production d'un Livre Blanc, nous avons fait le pari de sortir des sentiers battus en engageant ceux et celles qui auront l'opportunité de l'exploiter à s'éloigner de la posture des indignés inactifs lorsque l'on parle de départs de pirogues, de disparus, de jeunes enfermés dans des centres de rétention en Europe ou des violences subies sur les routes de la migration. Quand il faut se lever pour lutter contre les violations des droits des migrants et les atteintes à leur intégrité physique, morale, psychique et psychologique, il est certes important de partager le chagrin des familles, des communautés sénégalaises et africaines ou de porter le deuil mais pour déconstruire l'inacceptable un engagement avisé et structuré est nécessaire.

Toutes ces personnes victimes de la migration, toutes ces personnes qui souffrent le martyre, toutes ces personnes décédées dans les pirogues, celles qui sont restées dans le désert du Sahara ou dans les forêts et cours d'eau de l'Amérique Latine en tentant d'entrer aux Etats-Unis depuis le Nicaragua et en passant par le Mexique nous engagent à agir.

Elles ne doivent pas être passées par perte et profit par un système international injuste qui leur a arraché l'espoir pour ensuite transformer en drame leur rêve de changer de conditions de vie ici ou ailleurs ! Ces personnes ne sont en rien, coupables ; elles sont au contraire victimes d'un monde qui ne les a pas écoutées. Leurs vies se sont brisées sur les barricades d'un monde d'inégalités, d'exclusion, d'injustice, d'iniquité dominé par des entrepreneurs et rentiers d'un développement qui n'est ni humain, ni durable, ni inclusif. Le mal développement s'étend partout où s'essoufflent les luttes visant à sanctuariser la dignité humaine. Notre époque s'accommode des souffrances d'un nombre croissant d'humains en situation de pauvreté ou de précarité. Elle dispose paradoxalement de tous les instruments scientifiques et technologiques mais également de toutes les capacités de production et d'un niveau de richesses suffisant pour bâtir « un monde plus juste et solidaire ». Oui, «un Autre monde est possible».

Ce monde est bien possible; car l'homme voyage à travers les autoroutes de l'information, les réseaux sociaux s'étendent chaque jour un peu plus, l'on opère au laser, le E-commerce n'en finit plus d'accélérer les échanges, l'on tutoie même la lune de Dieu en annonçant des voyages spacieux sur les ailes de l'intelligence artificielle qui se déploient à une vitesse cybernétique bouleversante.

Pendant ce temps, et avec tout cela, les "oubliés et exclus" de la croissance augmentent de plus en plus. Le monde n'a jamais été aussi riche qu'il ne l'est aujourd'hui; mais paradoxalement, l'homme n'a jamais eu aussi faim qu'il ne l'est de nos jours. Comment ne pas comprendre que fermer toute perspective d'épanouissement en externalisant le **contrôle des frontières** des Etats qui ont pourtant spolié toutes les richesses des pays africains c'est pousser les jeunes à emprunter les voies les plus dangereuses pour explorer d'autres opportunités? Comment ne pas comprendre que celui qui refuse de voir sa famille mourir de faim ou de soif, ne puisse point résister à la tentation d'embarquer dans des pirogues?

Pendant que les multinationales s'affranchissent de toute mesure restrictive et de toute barrière sur la route de leur expansion en professant le libre-échange, la libre circulation des biens et la globalisation sous la bannière de l'OMC, le Nord s'enferme sur lui-même, ferme ses frontières et externalise les contrôles avec la complicité d'Etats africains complices. N'est-il pas légitime que le Sud Global, qui cherche à trouver des solutions durables au chômage des jeunes et à leur employabilité ainsi qu'à la forte demande sociale, s'insurge et élève la voix ? Les frontières où les Centres de rétention avec des barbelés ont remplacé l'accueil bienveillant, l'hospitalité de l'Occident.

Mais ceci est le signe de notre monde dans toute sa cruauté à travers une époque où l'on se permet de détruire des surplus agricoles, de jeter des invendus alors que certains meurent de faim devant une abondance alimentaire qui contraste avec des famines dans certaines zones du monde; un monde qui se déshumanise à mesure que l'on érige de « grands Murs et non des Ponts ». Cette option est, en partie, à la base de ce qui arrive aux jeunes Africains qui prennent les pirogues espérant atteindre les côtes espagnoles. Nous devons construire des « Ponts et Non des Murs! ». L'édification " ici et ailleurs » de "murs, au pied desquels veille Frontex, et les refus d'accorder des visas que l'on essuie massivement dans les consulats devenus des régies financières, volent des vies humaines aux pays de l'Afrique Subsaharienne.

Les départs récurrents des pirogues ces dernières années ont fait beaucoup de drames avec leurs lots de décès, de disparus en mer, d'arrestations de jeunes, d'enfermements, etc. Qui est responsable en dernière instance de tous ces drames ? Qui détient les pistes de solution ?

Qui peut répondre à l'appel strident des morts ? Avec qui en parler ? Qui sera l'interlocuteur principal ? Mais avant tout combien sont-ils à avoir quitté Thiaroye, Yarakh, Kayar, Fass Boye, Bargny, Rufisque, Mbour, Joal, Fimela, Kaffountine Dionewar, Niodior, Bassoul, Djiffer, Saint Louis, etc.?

Combien sont-ils en ce moment en escale ou en transit à Dakar venant de pays du Sahel en proie à des violences depuis des années, de l'Afrique centrale où les conflits armés, par procuration, pour le contrôle des métaux précieux et des terres rares n'en finissent plus de pousser vers l'exil ?

Ce n'est pas parce qu'il est difficile de connaître le nombre exact de départs de pirogues que nous ne devrions pas essayer d'en savoir plus. Ne rien faire dans ce sens c'est comme considérer et accepter que ces pertes en vies humaines ne comptent pas. Cela voudrait dire que nous nous dérobons en choisissant l'oubli, la négation d'une réalité qui doit hanter nos esprits de militants défenseurs des droits humains.

Migrer ou tenter de migrer avec les moyens dont on dispose n'est pas un crime. Le crime c'est de n'avoir pas été capable d'assurer à ces aspirants à une vie décente pour leur famille, les conditions minimales pour accéder aux services sociaux de base et aux moyens de production ou pour saisir des opportunités et participer à la construction d'un développement humain durable inclusif. Le crime s'inscrit dans l'incapacité à leur ouvrir des perspectives de vie hors du désespoir. Alors, les projets migratoires qui devaient représenter un espoir de vie meilleure, se sont vite transformés en une succession de catastrophes sans fin, un cauchemar, un drame avec des familles endeuillées par la perte d'un, de deux, trois, quatre voire d'une dizaine d'enfants, des ménages cassés et des enfants orphelins pleurant la disparition de leur père ou de leur mère, ou encore des deux.

Tout le monde se demande pourquoi ils veulent tous partir en prenant autant de risques ? Combien sont-ils à tenter le dangereux voyage ?

Que sont devenus ceux et celles qui sont bien arrivés ? Sont-ils dans une situation d'isolement social ? Si oui, le font-ils savoir à leurs parents ? Cette situation est-elle meilleure que celle qu'ils vivaient en Afrique ? Ils sont Ce qu'on appelle par les "artisans" de la criminalisation «migration clandestine», (un terme que nous récusons), n'est-elle pas une conséquence d'une coopération consulaire déséquilibrée et irrespectueuse des droits humains ? Qui a refusé à ce migrant qualifié de «clandestin» ou «d'irrégulier» l'obtention d'un visa pour voyager dans des conditions sûres ? En prenant une décision aussi lourde de conséquences funestes, celui-là a également une grande part de responsabilité dans ce qui arrive à nos enfants qui partent par les pirogues. La pauvreté tant décriée n'est pas la seule cause de ce phénomène. Au-delà du marasme économique et du chômage, quelles sont les causes profondes de cette situation ? La migration, à travers ses itinéraires mortifères, est une véritable problématique pour le Sénégal, l'Afrique et le monde entier. Nous avons voulu en savoir plus en allant à la rencontre des communautés dans les zones de départ. Les récits et les témoignages sont terribles, les réponses glaciales. Dans cette marche vers une compréhension plus précise et fine des ressorts de la "migration irrégulière", l'expertise, les enseignements et la générosité du [Professeur Cheikh Ibrahima Niang](#), qui nous a quittés, éclairent notre chemin.

Avec une grande disponibilité, il a accepté d'embarquer avec nous pour explorer de nouveaux horizons en posant un regard désabusé sur un phénomène dont le dévoilement requiert un effort soutenu d'investigation et d'analyse.

Avant de nous quitter sur la pointe des pieds, ce brillant anthropologue, a corrigé les fiches de collecte de données et des documents essentiels. Ce "Livre Blanc", lui est évidemment dédié, en reconnaissance du précieux accompagnement scientifique dont nous avons bénéficié de sa part.

Cheikh était un ami personnel, un frère militant panafricaniste avec qui j'ai eu la chance de dérouler des activités, de mettre en œuvre des programmes, de réaliser des travaux d'enquêtes consacrés à la santé reproductive, au VIH. Avec lui, nous avons milité dans le mouvement panafricaniste et pris une part active à la naissance des structures telles que le Comité d'Initiative pour le Fédéralisme en Afrique Noire (CIFAN) et L'Union pour la Jeunesse Africaine Thomas Sankara (UJATS)- mais aussi l'Organisation des Jeunesses Panafricanistes (OJP). Nous nous inclinons devant sa mémoire et restons attentifs au message de son dévouement et de sa rigueur. Que son âme repose en paix, et que le tout puissant l'accueille au paradis ! A son épouse, à ses enfants, à sa famille et à ses amis, nous réitérons nos condoléances sincères. Les graines semées par ton militantisme, ta sollicitude et tes enseignements sont en train de germer. Repose en paix Cheikh. Amine. Adieu !

Mamadou – Mignane Diouf

Coordonnateur du Forum Social sénégalais

Plateforme Migration –Citoyenneté - Liberté de Circulation - Droit d'Asile.

Ne les oublions pas !

Deuxième Partie

Démarche méthodologique

Nous avons adopté une démarche classique, inclusive, participative en veillant à recueillir des données de bonne qualité dans les différentes zones de départ. Avec des spécialistes nous avons conçu des fiches d'entretien en individuel et/ou en focus groupe. Ces outils d'enquêtes ont été administrés à des cibles dans les zones de départ parmi lesquels figurent les leaders et responsables des pêcheries, au niveau des débarcadères et des quais de pêche, mais également dans des quartiers auprès des familles de victimes du phénomène. Nous avons aussi fait une revue des articles de presse consacrés aux départs récurrents de pirogues.

En plus, nous avons essayé d'obtenir des informations utiles auprès des Institutions chargées de la gestion de la migration au niveau national comme sous régional et international. Le croisement de ces données nous a permis de confronter des chiffres afin de mettre en évidence des ressemblances, des différences voir des contradictions suivant les sources, qui sont fondamentales dans ce genre d'exercice.

Les visites des Mairies qui ont participé à la prise en charge de la question nous ont également permis d'obtenir des données fiables collectées dans le cadre de recensements faits sur le terrain. Les interviews et entretiens réalisés par nos équipes nous ont aussi permis d'obtenir d'autres données.

Nous avons par la suite procédé à la revue des fiches avant de dépouiller et traiter les données, principalement avec des tableaux. En somme, il y a eu quatre moments préparatoires importants dans la démarche :

- 1 Le brainstorming du Comité de Rédaction pour échanger sur la démarche méthodologique et la sélection des premiers sites à visiter et des groupes d'acteurs à privilégier dans les entretiens (pêcheurs, familles de victimes, autorités territoriales, forces de sécurité et de défense, Institutions étatiques et interétatiques);
- 2 La confection des guides d'entretien, le test qui permet de minimiser les insuffisances et le test d'application;
- 3 La descente sur le terrain et l'administration des fiches aux groupes cibles;
- 4 Le dépouillement et l'exploitation des données pour écriture.

En définitive, nous avons adopté une démarche inclusive de rédaction en réalisant :

- Une revue documentaire pour exploiter tout ce qui a été écrit ou produit sur la question, (journaux, émissions téléradios, reportages, dossiers, etc)
- Des enquêtes de terrain en allant sur les plages, dans les quartiers et villages pour interroger en focus groupes ou dans le cadre d'entretiens individuels des acteurs de la pêche, des parents et familles affectées par le phénomène dans les zones de départ telles que Mbour, Dakar, Saint Louis.
- Des visites d'Institutions et/ou de personnalités impliquées dans la gestion du phénomène ce qui nous a permis de disposer de certaines données collectées sur le terrain par ces Institutions comme les Mairies.

NB : Mais il fallait faire un choix de timing. Nous ne pouvions continuer à aller sur le terrain pour collecter des données, car les départs ne s'arrêtaient pas alors qu'il nous fallait traiter les choses. D'ailleurs jusqu'au moment où nous finalisons les traitements, en janvier 2025 des départs ou tentatives de départs nous ont été signalés notamment à Kaffrine et cela au moment où des milliers de jeunes ont envahi les centres de dépôt des dossiers de candidature pour une migration circulaire vers l'Espagne.



Émigration irrégulière: 16 candidats interceptés par la gendarmerie à Kaffrine

Par: Mor Mbaye CISSE - Seneweb.com | 28 jan. 2025

Dans le cadre de la lutte contre l'émigration irrégulière, les unités de la Gendarmerie nationale maintiennent une surveillance constante sur l'étendue du territoire avec un accent particulier au niveau des zones d'embarquement.

C'est ainsi que la brigade de proximité de Boulel, renforcée par l'Escadron de Surveillance et d'Intervention de Kaffrine, a procédé, lundi 27 janvier 2025, à l'interpellation de seize (16) individus de nationalité sénégalaise qui tentaient de rallier l'Espagne à partir de la région de Saint-Louis, a appris Seneweb du Lieutenant-colonel Ibrahima Ndiaye.

• Lecture de l'actualité en lien avec la migration « irrégulière »



La gouvernance de la migration est l'un des défis majeurs auxquels sont confrontés tous les Etats et gouvernements du monde au regard des enjeux qu'elle pose. La migration est un atout et un instrument de développement des Etats qu'ils soient, d'accueil, de transit ou de départ. Encore faudrait-il qu'elle soit bien gérée. Ce, conformément à l'indicateur 10.7 de l'Objectif de développement durable numéro 10« Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre » de l'agenda 2030 des Nations unies qui engage les Etats à « faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées ».

Seulement, la bonne gouvernance de la migration requiert des préalables et exige des Etats Africains, notamment du Sénégal, d'élever la migration au rang de priorité nationale et de l'inscrire au cœur des politiques publiques.

Des facteurs structurels continuent à faire grimper les taux de migration à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique, notamment au Sénégal.

Bien qu'il s'agisse d'une source vitale de main-d'œuvre pour les pays de destination en Europe, la migration irrégulière continue de présenter des risques et, a fini de transformer l'océan Atlantique et le Sahara occidental en cimetières ouverts. Le discours sur «la submersion» ou «le grand remplacement » tenu par des politiciens européens ne doit toutefois pas prêter à équivoque; l'Afrique reste la principale destination des migrants africains. Selon le Centre d'études stratégiques de l'Afrique, « plus de cinq (5) migrants d'Afrique de l'Ouest sur huit (8) continuent de rester dans la région. Un nombre croissant d'entre-deux se déplace également vers différentes destinations en Afrique et au-delà à la recherche d'opportunités d'emploi et de meilleures perspectives économiques ».

De plus en plus et ce depuis plusieurs années, des personnes d'origines ouest africaines, notamment sénégalaises empruntent la route Atlantique Ouest Africaine pour rejoindre les côtes de l'Europe au péril de leur vie. Depuis les événements dramatiques de 2006/2007 avec les premiers départs de pirogues des côtes sénégalaises vers l'Espagne, cette route a connu une relative accalmie. Selon le Comité interministériel de lutte contre la migration irrégulière (Cilmi), le Sénégal n'a pas connu de départs de pirogues de 2009 à 2017. Une relative reprise a été observée entre 2018 et 2019. Dans cette même période, d'après les données de l'outil « déplacement tracking Matrix » de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), 2 687 migrants sont arrivés aux îles Canaries (Espagne). En 2020, informe le Cilmi, 3632 personnes sont arrivées aux îles Canaries à bord de 41 pirogues. En 2022, on a dénombré 5 496 arrivées, représentant une baisse de 66% (Source : ministère de l'Intérieur Espagnol) et entre janvier et février 2023, 1 865 migrants sont entrés aux îles Canaries. Les migrants quittent également les côtes du Maroc ou de la Mauritanie vers les îles Canaries. Cependant, des départs sont souvent préparés depuis les côtes sénégalaises et le voyage vers les îles Canaries comprend souvent plusieurs étapes intermédiaires. D'après les données de la Marine nationale sénégalaise, «près de 9 131 personnes ont été interpellées en 2023, et 82 pirogues interceptées.»

Du 1er janvier au 5 juillet 2024, au moins 25.692 personnes sont arrivées sur les côtes italiennes, marquant une baisse de 60,85% par rapport aux 67.102 arrivées durant la même période en 2023 (ministère de l'intérieur italien). L'organisation Caminando fronteras, affirme que 5.054 victimes, parmi lesquelles on compte 154 femmes et 50 enfants, ont été enregistrées au courant des 5 premiers mois de l'année 2024.

L'organisation espagnole informe en outre que les départs vers les îles Canaries à partir de la Mauritanie, du Sénégal, de la Gambie et des côtes entre Dakhla et Tan-Tan, ont entraîné la mort de 4808 personnes au courant de ces 5 premiers mois.

Selon le Comité interministériel de lutte contre la migration irrégulière (Cilmi) du Sénégal, entre janvier et juin 2024, 294 embarcations sont arrivées aux îles canaries avec 19.260 personnes. 24 pirogues sont parties des côtes sénégalaises. Concernant toujours l'année, 2024 la marine nationale révèle que «4 198 migrants ont été arrêtés à bord de 29 pirogues ». Les causes de tous ces départs sont multiples dont certaines restent encore non explicitement dites.

Les populations ouest africaines sont très mobiles. Dans son rapport sur les tendances migratoires en Afrique en 2024, le centre d'études stratégiques de l'Afrique note que « 35 % de la population de l'Afrique subsaharienne vit dans la pauvreté, ce qui crée une pression énorme sur les membres des ménages ayant un revenu pour qu'ils trouvent un emploi afin de répondre aux besoins essentiels ».

Continent avec la population la plus jeune du monde, l'Afrique continue de connaître une croissance démographique plus importante que toute autre région de la planète. Selon les estimations, la population africaine devrait doubler, « passant de 1,2 milliard à 2,5 milliards d'habitants en 2050, et 10 à 12 millions de jeunes Africains rejoignent la population active chaque année. Alors que les taux de fécondité semblent baisser plus rapidement que prévu, l'Afrique devrait disposer d'un grand nombre de jeunes gens aptes à l'emploi jusqu'à la fin du siècle » (African migration trends 2024). Cette croissance démographique a un impact significatif sur la migration des personnes qu'elle soit interne ou internationale. Cette croissance, qui ne s'accompagne pas de dynamiques d'un développement générant suffisamment d'emplois décents pour absorber les jeunes qui arrivent sur le marché du travail, est l'un des facteurs qui poussent les populations à se déplacer, en quête de nouvelles perspectives.

En outre, le rapport du centre d'études stratégiques de l'Afrique souligne que le changement climatique « a entraîné une réduction de 34 % de la croissance de la productivité agricole en Afrique subsaharienne depuis 1961, ce qui contribue à une insécurité alimentaire sans précédent sur le continent ces dernières années ».

Le Sénégal n'est pas en reste ; le déficit et la variabilité pluviométriques, la salinisation des sols et l'érosion côtière affectent les populations aussi bien en zone rurale que dans les centres urbains et péri-urbains.

La crise de la production agricole amène les populations des campagnes à rejoindre les villes pour améliorer leurs conditions de subsistance. Cet exode saisonnier ou définitif exerce une forte pression sur les infrastructures urbaines et les services.

Il génère, par ailleurs, la multiplication de sites d'habitation péri-urbains offrant un faible accès à des infrastructures scolaires et médicales et qui sont sous intégrés aux réseaux d'alimentation en eau et électricité mais également au réseau d'assainissement.

Selon les prévisions de African migration trends 2024, le changement climatique sera à l'origine de près de 10% de l'ensemble des migrations transfrontalières en Afrique d'ici 2050. Cette situation résulte en grande partie de l'aggravation des inondations, de la sécheresse et du recul du trait de côte. L'Afrique australe devrait connaître la plus forte augmentation de la mobilité transfrontalière en Afrique en raison des effets du changement climatique ; 200 000 à 800 000 personnes seraient susceptibles de se rendre dans un pays voisin d'ici 2050.

Concernant le Sénégal, la faiblesse de l'indice de développement humain du pays doit retenir l'attention relativement aux dynamiques migratoires. Selon le PNUD, en 2022 le Sénégal était à la 168^{ème} position. Dans ce contexte socioéconomique difficile, les projets migratoires se heurtent à des obstacles. Le passeport délivré par l'Etat ne permet de se rendre que dans 58 pays sans visa selon Kinsley et les consulats n'accordent que très peu de visas. Lorsqu'ils sont ainsi contraints d'emprunter les chemins de la migration irrégulière, l'externalisation des frontières européennes dresse une multitude de barrières et de lieux de rétention en terre africaine

Quelques liens référentiels

Par Moussa Seydou DIALLO

Journaliste spécialiste migration

1. Données Cilmi

2. Marine nationale

3. CESA, African migration trends 2024 ; www.africacenter.org

4. www.caminadofronteras.org (rapport droit à la vie janvier-mai 2024)

5. www.agi.it

6. Eurostat

7. [oim/displacement tracking Matrix](http://oim/displacementtrackingmatrix)

9. www.migrationdataportal.org

• **Éléments de données indicatives liées à cette actualité**

Années	Données	Observations
2023	• 9 131 migrants secourus • 82 pirogues interpellées • 1 955 migrants interpellés • 127 personnes déférées au Parquet	Ministère de l'Intérieur
Jan. au 31 Oct. 2024	• 502 embarcations enregistrées arrivées aux îles Canaries dont 74 ont quitté le Sénégal • 3 077 migrants interpellés • 172 127 personnes déférées au Parquet • 4 198 migrants secourus	Ces pirogues ont transporté 34 162 migrants.
Fin 2024	• 29 pirogues interpellées en mer	-

NB: Ces données nous ont été fournies par les Services Sénégalais de l'Extérieur qui précise que ce sont des chiffres des forces de de l'Etat- Direction des défenses et de sécurité.

Au Sénégal, au moins 400 candidats à "l'émigration irrégulière" ont été interpellés durant les 3 derniers jours. La gendarmerie sénégalaise a annoncé avoir interpellé 59 candidats à "l'émigration irrégulière" dans un village sur la côte atlantique, portant à plus de 400 le nombre de personnes arrêtées depuis vendredi.



Le 18 Mars 2025 à 14H59 (TU)

Par TV5 Monde / AFP IMAGE

Candidats à l'émigration arrêtés par les autorités sénégalaises.

© Page Facebook officielle de la Gendarmerie Nationale du Sénégal, capture d'écran "Au cours d'une patrouille nocturne à la plage de Mbodiène (centre-ouest), la brigade territoriale de Joal a procédé à l'interpellation de 59 nouveaux candidats (à l'émigration) dont 16 filles", a indiqué la gendarmerie nationale dans un communiqué publié lundi soir sur sa page Facebook. "Ce nombre vient s'ajouter aux 374 individus arrêtés durant le week-end du 14 au 16 mars 2025 par la gendarmerie entre Mbour et Fatick (centre-ouest)", poursuit le communiqué. Ces personnes arrêtées venaient de toute la sous-région, majoritairement des Guinéens, Gambiens, Ivoiriens et Sierra-Léonais.

• **L'actualité parle aussi de nombreuses morts!**

Les morts en route, nous ne les oublions pas !

Plus de 10 .400 migrants sont morts ou ont disparu en mer en tentant de rejoindre l'Espagne en 2024, année marquée par un afflux migratoire record dans l'archipel des Canaries, selon un rapport publié jeudi par l'ONG espagnole Caminando Fronteras. Ce chiffre équivaut à la mort de trente personnes par jour en moyenne, (30 MORTS) entre janvier et le 15 décembre de cette année, écrit dans un communiqué cette ONG, qui alerte les autorités maritimes concernant la présence de bateaux en détresse. « Cette année devient la plus meurtrière » depuis que l'organisation tient des registres.

Article du Journal Le Monde de décembre 2024 avec AFP

Données des routes du désert et des expulsions des pays d'Afrique du Nord - autour de la Méditerranée.

Plus que 30.000 personnes expulsées d'Algérie vers le Niger.

Au moins 31 404 personnes plus un nombre non-spécifié ont été expulsées d'Algérie à la frontière du Niger pendant l'année 2024 selon les observations d'Alarme Phone Sahara – un nombre qui dépasse tous les chiffres documentés des années précédentes (pour comparer : 26 031 personnes en 2023).



Des gens expulsé.e.s en queue à la station de police à Assamaka. Des gens assistés par le tricycle d'APS après l'expulsion. Des gens abandonnés avec des blessures après l'expulsion, assistés par le tricycle d'APS- Lanceur d'alerte d'APS en train d'assister un homme en crise mentale après l'expulsion.

Alarme Phone Sahara dénonce les conditions inhumaines des convois d'expulsions d'Algérie au Niger où des personnes blessées, épuisées et malades sont abandonnées dans la zone désertique frontalière dans un état qui met la vie des victimes en danger et provoque des cas de décès

En abrogeant la loi 2015-036 en novembre 2023, l'État du Niger a fait un pas considérable vers le rétablissement de la liberté de circulation sur les routes de l'exil et de la migration. D'un autre côté, les états du Maghreb, encouragés par la politique des États de l'UE, pratiquent à une échelle accrue les arrestations, refoulements et expulsions massives. L'OIM gère plusieurs camps dites « centres d'accueil », notamment à Agadez, Arlit et Assamaka, mais beaucoup de personnes expulsées n'y trouvent pas de place en raison des capacités d'accueil limitées et vivent dans la rue ou dans ce que l'on appelle des ghettos de migrants. L'admission dans les camps de l'OIM est liée à la condition d'un soi-disant « retour volontaire » dans le pays d'origine, mais même ces programmes de retour ne fonctionnent que lentement. Ainsi, même les personnes qui souhaitent réellement rentrer chez elles en raison du manque d'autres perspectives doivent attendre atrocement. Les personnes bloquées dans les villes du Niger après avoir été expulsées ont protesté contre leur situation précaire beaucoup de fois. Les États de l'UE, qui investissent des millions d'euros dans la lutte contre l'immigration et l'externalisation de leurs frontières, n'ont jusqu'à présent aucune solution à leur proposer.

Source: Alarme Phone Sahara / mardi 31 decembre 2024

Du Sénégal au Nicaragua, la nouvelle voie d'immigration vers les USA

SÉNÉGAL By Rédaction Africanews Dernière MAJ: 13/08 - 11:04

Face aux conditions de vie jugées drastiques, plusieurs sénégalais rêvent de quitter le pays. Si hier, des jeunes tentaient de gagner l'Europe dans des embarcations de fortune, une autre voie d'accès à la vie dont ils rêvent fait recette : les États-Unis d'Amérique. Gueva Ba, 40 ans, a été informé de cette nouvelle route via le Nicaragua et a tenté sa chance l'année dernière. En juillet 2023, le soudeur professionnel sénégalais a réuni environ 6 millions de francs CFA (plus de 9 000 dollars américains) pour entamer son voyage vers les États-Unis.

Sur cette voie il est difficile d'obtenir des données fiables car les candidats partent au début par avion avant de prendre la route à partir des pays de l'Amérique du Sud. Nous avons obtenu des témoignages d'un gérant d'agence de voyage basé à Dakar, Abdoulaye Doucouré et qui dit ceci : "Je peux dire que d'octobre à décembre 2023, environ 1 200 personnes sont passées par mon agence et chaque personne a payé au maximum 3 500 00 francs CFA (583,47 dollars américains) pour un billet d'avion Dakar-Nicaragua."

Gueva Ba, 40 ans, a été informé de cette nouvelle route via le Nicaragua et a tenté sa chance l'année dernière. En juillet 2023, le soudeur professionnel sénégalais a réuni environ 6 millions de francs CFA (plus de 9 000 dollars américains) pour entamer son voyage vers les États-Unis. "Au Sénégal, c'est partout dans les rues, tout le monde parle du Nicaragua, du Nicaragua, du Nicaragua. C'est un secret de polichinelle. Quand j'en ai entendu parler, j'ai enquêté, j'ai commencé à suivre les live (sur les réseaux sociaux), petit à petit, j'ai fait des démarches pour connaître les personnes qui vendaient les billets.", explique-t-il. C'était alors le début d'un long périple. "Je suis parti du Sénégal pour le Nicaragua, j'ai fait une escale au Maroc, après une autre en Espagne, puis au Salvador, et j'ai atterri au Nicaragua. C'est à partir de là que la route vers les États-Unis d'Amérique est devenue clandestine". Gueva Ba a été arrêté à la frontière entre les États-Unis d'Amérique et le Mexique avant de passer près de deux mois en détention aux États-Unis d'Amérique.

Il a finalement été rapatrié au Sénégal avec plus d'une centaine d'autres migrants sénégalais en septembre 2023. Si Ba a passé du temps en prison aux États-Unis avant d'être rapatrié à Dakar, ce n'est pas le cas de nombreux migrants qui étaient avec lui sur la route migratoire. Au Sénégal, des offres de billets d'avion pour le Nicaragua se retrouvent sur de nombreuses pages Facebook et des numéros de téléphone partagés mènent à des agences de voyage bien implantées à Dakar. Abdoulaye Doucouré s'est spécialisé dans la vente de billets pour le Nicaragua. Dans une interview accordée au Journal Le Monde, il dit ceci: "Je peux dire que d'octobre à décembre 2023, environ 1 200 personnes sont passées par mon agence et chaque personne a payé au maximum 3 500 00 francs CFA (583,47 dollars américains) pour un billet d'avion Dakar-Nicaragua." Plus de 9 000 Sénégalais ont été arrêtés alors qu'ils franchissaient la frontière de l'Arizona entre le 1er octobre et le 9 décembre de l'année dernière, ce qui représente une augmentation considérable par rapport aux mois précédents. (cf: le Monde Afrique 09/2023 https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/09/13/le-nicaragua-nouveau-tremplin-vers-les-etats-unis-pour-les-senegalais-candidats-a-l-emigration_6189240_3212.html).

Selon le HCR, 1 176 sénégalais passés par le Nicaragua ont demandé l'asile aux USA.

Après le dépôt d'une demande d'asile – ils étaient 1 176 Sénégalais à l'avoir sollicitée en 2022 selon l'UNHCR – et une détention de quelques jours dans les camps de rétention américains, démarre pour la plupart de ces migrants une course contre la montre pour la régularisation et l'obtention d'un permis de travail. Moins dangereux que le voyage par l'océan Atlantique jusqu'aux îles Canaries pour rejoindre l'Europe, ce nouvel itinéraire suscite des envies au Sénégal.

Émigration aux Usa, par le Nicaragua: 60000 Africains dont 13526 Sénégalais ont franchi la frontière entre 2022 et 2023.



Selon un rapport publié par Jeune Afrique sur la ruée vers les États-Unis par la route de Nicaragua, 60 000 africains sont entrés au pays de l'oncle Sam en 2023 par la route de la Bolivie, qui est bien plus coûteuse, environ 8 000 dollars soit 5,8 millions le coût du trajet.

Les Mauritaniens en tête de file...

Années	Pays	Nombres
2022/2023	Nbre de personnes entrées aux USA par la route du Nicaragua	
	Afrique	60.000 Africains rentrés aux USA
	Mauritanie	15 263 Mauritaniens
	Sénégal	13 526 sénégalais
	Guinée	4 000 Guinéens
	Angola	4 000 Angolais
2023/2024	Demande d'asile déposée en attente aux USA	
1ère	Sénégal	Le Sénégal avec 25.763 demandes
2ème	Guinée	La République de Guinée avec 18 317 demandes
3ème	Mauritanie	La RI Mauritanie avec 17 309 demandes
4ème	Nigéria	Le Nigeria avec 9 546 demandes
5ème	Angola	L'Angola avec 6 599 demandes

NB: 5 800 Sénégalais ont payé la caution de 6000 dollars soit entre 4 et 5 millions. Toutefois, révèle le rapport publié par Jeune Afrique, une fois arrivés aux États-Unis, les sénégalais sont placés en centre de détention pour violation des lois migratoires depuis 2021, 5 800 sénégalais ont eu à payer une caution de sortie de 5 000 dollars. Néanmoins, 193 sénégalais ont été renvoyés pour un retour au bercaïl en 2023, indique le rapport. Le nombre d'africains ayant franchi la Frontière américaine qui était de 13.405 en 2022 est passé à 58 462 soit un pourcentage de +336%.

Source: [ici](#)

Extraits d'un Reportage d'une journaliste sénégalaise en séjour aux USA

New York 3h du matin:

Les néons du Bronx projettent leur lumière blafarde sur un modeste salon de coiffure ouvert 24h/24. À l'intérieur, des mains s'activent sans relâche : tresses, défrisages, mèches cousues à la chaîne. Parmi ces ombres fatiguées, Nafissatou, 25 ans, n'a pas fermé l'œil depuis près de 18 heures. Sa fille de trois ans dort sur une chaise enroulée dans une couverture de fortune. Le rêve américain ? Pour Nafissatou, il s'est transformé en un interminable cauchemar.

Traverser l'enfer pour atteindre l'illusion:

Originnaire de Guinée, Nafissatou a traversé le Brésil, la jungle du Darien au Nicaragua, puis le Mexique, bravant la faim, les violences, les frontières et les passeurs, avec sa fille accrochée à son dos. Comme tant d'autres femmes africaines, elle pensait trouver aux États-Unis un avenir digne pour elle et sa fille. Elle y a trouvé un autre type de violence : plus silencieuse, plus perverse. Une violence économique et psychologique déguisée en opportunité.

Salons de coiffure : entre faux refuge et vraie exploitation:

« Ici, on ne dort jamais vraiment », souffle Nafissatou. Le salon où elle travaille ne ferme jamais. Deux équipes se relaient nuit et jour sous la supervision de « cheffes » autoproclamées, souvent d'anciennes recrues ayant gravi les échelons par la force ou la flatterie. L'ambiance est délétère : soupçons, délations, trahisons. La solidarité féminine a laissé place à une lutte cruelle pour la survie. Le mari de la patronne, personnage omniprésent, incarne la menace constante : humiliations, injures, abus de pouvoir. « Il nous parle comme à des chiens. Il aime nous voir nous écraser. Le pire, c'est que certaines collègues l'encouragent, juste pour rester dans ses bonnes grâces », déplore Nafissatou.

Un système basé sur la peur et le silence:

Dans cet univers clos, la peur est une monnaie courante. Peur d'être dénoncée, peur d'être remplacée, peur d'être expulsée. La majorité des femmes sont sans papiers ou en attente de régularisation. Ce statut précaire les rend vulnérables et les empêche de dénoncer quoi que ce soit. « Même celles qui ont des papiers préfèrent se taire pour ne pas perdre leur place. »

Le comble de cette tragédie : ce sont souvent d'autres femmes qui deviennent les complices involontaires de cette violence structurelle. Dans l'espoir d'un privilège ou d'une promotion, elles piétinent leurs sœurs.

Et si on reprenait le pouvoir ?

Mais jusqu'à quand ce silence ? Jusqu'à quand cette acceptation résignée ? Il est temps de parler. Il est temps de s'organiser, de dénoncer, de créer des espaces sûrs pour ces femmes. Des collectifs existent, des associations peuvent aider, mais encore faut-il briser l'isolement. Il ne s'agit pas seulement d'un combat pour de meilleures conditions de travail. Il s'agit d'un combat pour la dignité, la sororité, la justice. Nafissatou et tant d'autres méritent plus que cette vie d'humiliation. Elles méritent qu'on écoute leurs histoires, qu'on éclaire leurs réalités, qu'on transforme leur lutte en espoir.

Paule Kadja TRAORE- Journaliste reporter



Le Nicaragua, «raccourci» vers les États-Unis pour les migrants | JDM

Plus d'un demi-million de migrants ont franchi la jungle du Darién en 2023 | La Presse dont Environ 19 000 enfants ont traversé la jungle entre Colombie et Panama en 2021, selon l'ONU - RTBF Actu



Le parcours du chemin dit du Nicaragua

- **Les causes profondes et les causes non-dites**

Quelles sont les raisons qui poussent les jeunes à prendre autant de risques en empruntant des embarcations de fortune? Quelles sont les causes de la recrudescence des départs au Sénégal et en Afrique?

L'évolution croissante des migrations africaines résulte pour l'essentiel d'une combinaison de facteurs endogènes et exogènes. Continent avec la population la plus jeune, l'Afrique continue d'enregistrer une croissance démographique très importante comparée aux autres régions du monde. La recrudescence des départs des pirogues depuis la période 2022/2023 a retenu l'attention de l'opinion nationale et internationale. Les débats sur ce qui pousse les jeunes gens et les jeunes hommes à braver la mer fusent de partout. Quelles sont les véritables causes se demandent beaucoup d'observateurs ? La pauvreté ambiante et le chômage sont-ils les véritables causes ? Les différentes causes qui reviennent dans les débats sont de différents ordres :

- 1) Les causes économiques et conjoncturelles
- 2) Les causes socioculturelles
- 3) Les causes psycho affectives et morales
- 4) Les causes politiques et sécuritaires

1. Les causes économiques et conjoncturelles

Au Sénégal on a beaucoup évoqué le fort taux de chômage des jeunes, la pauvreté, le coût très élevé de la vie entre autres. Pourtant parmi ceux et celles qui partent, il est apparu que tous n'étaient pas au chômage. Il nous a été également donné de constater que certains ont vendu leurs biens ou encore leurs outils de travail pour payer le prix du voyage aux convoyeurs. Dans certaines zones, des candidats ont cédé tout l'équipement de leur atelier, les équipements de leur pirogue de pêche ou encore leur bétail pour embarquer dans les pirogues. Peut-on considérer ceux ou celles qui ont posé de tels actes comme des pauvres ou des sans emploi ? Mais cela n'écarter pas la lancinante question des difficultés économiques et conjoncturelles des populations notamment des jeunes et des femmes qui subissent beaucoup plus le marasme économique et le chômage. Dans le monde rural beaucoup de jeunes ont quitté les villages pour se réfugier dans les villes où ils s'entassaient dans des espaces très exigus, sans salubrité, sans hygiène, et dans une insécurité totale.

Les difficultés économiques sont encore pires pour les jeunes femmes dont certaines ont juste un emploi de domestique avec d'énormes charges de travail alors que leurs niveaux de rémunération n'atteignent même pas le SMIG.

Leur vulnérabilité est accentuée par l'absence d'une réglementation ; elles peuvent être renvoyées sans droits à tout moment. D'autres sont à la merci de réseaux mafieux qui opèrent dans le trafic de drogues, la prostitution etc. Un grand nombre de jeunes hommes et femmes vivent réellement les affres de la « ville cruelle », où le secteur informel les confine souvent dans le rôle de « marchand ambulant » qui est à la fois épuisant et faiblement rémunérateur.

Les accords de pêche et le déclin du secteur de la pêche.

Au Sénégal, le secteur de la pêche a très tôt été pourvoyeur d'emplois et de revenus à travers une économie sociale et solidaire avant la lettre. Avec des eaux poissonneuses et une côte très étendue, le secteur de la pêche absorbait une partie très importante de la main d'œuvre. Son dynamisme et la disponibilité des ressources halieutiques permettaient aux jeunes pêcheurs de faire des campagnes de pêche durant 6 à 8 mois dans des zones comme Djiffer, Joal, Mbour, Dakar, Kaffountine, Kayar, Saint Louis, Ziguinchor... et même dans les pays limitrophes comme la Mauritanie, la Gambie, la Guinée-Bissau, la Guinée Conakry, la Sierra Léone, etc.

Durant cette période où les captures étaient importantes, après les récoltes hivernales, beaucoup de jeunes du monde rural rejoignaient les zones de pêche pour travailler et constituer des économies avant de retourner dans leur village d'origine pour s'occuper des travaux champêtres. Ces "migrants saisonniers" étaient insérés dans une économie circulaire avec des revenus pouvant leur permettre de se marier ou de construire une chambre pour les parents.

Durant toutes les années de grande sécheresse, ces migrations vers les pêcheries offraient des opportunités à des jeunes du Sine, du Baol, de la Casamance... dans le secteur de la pêche dans le cadre de ce qu'ils appelaient les "campagnes de haute marée de pêche". Les Accords de pêche, qui sont l'une des causes principales de la raréfaction des produits halieutiques ont fragilisé ce système de migration saisonnière. Les campagnes de marée ne pouvaient plus donner aux jeunes ce qu'ils attendaient. De l'avis de nombreux acteurs que nous avons rencontrés sur les débarcadères la raréfaction des ressources halieutiques est liée à la forte présence des navires étrangers qui pillent tous les poissons. Selon eux, la pêche ne rapporte plus aux locaux. Sans absoudre la pêche artisanale qui a aussi ses excès, la forte baisse des débarquements nous a fait dire à des autorités européennes que « l'Europe nous a arraché le poisson à la bouche » nous privant ainsi de protéines mais aussi de revenus importants pour ensuite fermer ses frontières à des jeunes africains victimes des Accords de pêche. Au niveau des débarcadères et des quais de pêche, il nous a souvent été dit que les départs massifs de pirogues sont essentiellement liés à la rareté du poisson. Les Accords de pêche ont-ils joué un rôle dans la raréfaction du poisson? Ces accusations sont-elles fondées ou non?

De toutes les façons, il est constant que parmi les migrants qui embarquent dans les pirogues, on compte de nombreux jeunes pêcheurs saisonniers. Il est aussi dit que ce sont des pirogues qui allaient à la pêche qui ont été utilisées pour joindre les côtes espagnoles. Il est difficile d'exclure les difficultés que le secteur de la pêche rencontre des causes immédiates ou indirectes. Même si la crise de la pêche n'est pas la seule cause, elle figure tout de même parmi les causes économiques. Cependant ces causes souvent citées en cachent d'autres non dites et tout aussi déterminantes. Parmi celles-ci, certaines sont d'ordre socioculturel.

2. Les causes socio-culturelles

Les causes sociales et familiales

Au Sénégal, les causes sociales se fabriquent au sein des familles et même des quartiers. La concurrence relativement à la réussite, la rivalité entre membres d'une même famille ou celle que l'on observe entre jeunes d'une même génération résidant dans un même quartier ou un même village peuvent être classées

parmi les causes sociales non dites. Des causes qui sont entretenues par certaines considérations qui veulent que pour être un enfant qui a réussi, il faut oser la migration quelque soient les conditions et les risques du voyage. Durant les entretiens, certaines personnes nous ont soufflé que des expressions telles que "Doomu diw Tékkina.... Xana gisso doomu diw?"; « Le fils de tel a réussira vie, ... n'as-tu pas vu l'enfant de tel » ? De telles paroles poussent les jeunes à tenter l'impossible. Est-ce -pour cela que des mamans financent le voyage de leurs enfants sans en informer leurs pères ? En tout état de cause, de tels propos, qui exercent une forte pression sur les jeunes, finissent par les pousser à vouloir relever le défi en décidant de prendre les risques les plus fous. Il est apparu que ce sont généralement les mamans, dont la vertu et l'exemplarité sont consacrées par la réussite sociale de leurs enfants, et qui s'inscrivent dans une dynamique de rivalité entre coépouses, voisines, cousines, sœurs, etc qui tiennent des discours incitatifs conduisant les jeunes à entonner le " Barça ou Barsaxx" « Barcelone ou l'au-delà/la mort ».

Nous avons également appris et constaté que certains départs sont liés à un besoin de réunir les membres de la famille parce que le mari serait en Espagne depuis des années alors que l'épouse et les enfants sont encore au Sénégal et n'arrivent pas à obtenir un visa de regroupement familial auprès du consulat. La présence de mères et de leurs enfants dans les pirogues s'explique, dans la plupart des cas, par la volonté de reconstituer la cellule familiale en rejoignant le père de famille installé en Europe et qui souhaite faire venir sa famille. Et c'est d'ailleurs lui qui paye les frais du voyage auprès des passeurs.

Les causes morales et psychologiques

Le marasme économique, la pauvreté et le chômage ont fini par faire plonger la jeunesse dans une détresse morale et psychologique aussi bien en milieu rural que dans les banlieues et les centres urbains. Nous avons constaté un certain pessimisme dans les propos de certains jeunes qui considèrent qu'il n'y a plus rien à faire ici et que quel qu'en soit le prix, il faut partir, il faut tenter le tout pour le tout.

Certains rescapés de drames survenus à bord de pirogues nous ont même dit "qu'ils sont prêts à encore tenter le voyage si une autre opportunité se présentait." Cette détermination est principalement entretenue par un contexte économique et géopolitique très difficile marqué par l'insécurité, les crises pré ou post électorales qui sont récurrentes dans nos pays.

Au Sénégal par exemple il a été constaté que c'est dans le feu de la crise préélectorale de 2022 à 2023 liée aux enjeux de l'élection présidentielle de 2024 que les départs ont atteint un chiffre record. Dans les flux, certains voulaient fuir les manifestations pré-électorales, d'autres qui étaient recherchés par la police, voulaient quitter le pays pour échapper à l'emprisonnement. Le cas d'un jeune activiste décédé lors de la traversée nous a été relaté. Il s'agit de Papito Kara, activiste et humoriste connu pour ses revues de presse satiriques qui est finalement décédé durant la traversée. Il apparaît ainsi que la stabilité politique est un facteur essentiel de stabilité sociale, morale et psychologique surtout au sein de la jeunesse.

La jeunesse a -t- elle perdu tout espoir malgré tous les projets et programmes annoncés ou en cours comme par exemple (la DER- ANPEJ, Xëyu Ndawñi, etc.)? S'agit-il d'une jeunesse sans cap, sans horizon comme le pensent certains ? En tout état de cause, on note que le taux de chômage des jeunes dépasse 25 % au Sénégal où chaque année ils sont 200 000 à arriver sur le marché du travail.

Depuis septembre 2023, au péril de leur vie, des dizaines de milliers de personnes ont embarqué dans des embarcations de fortune pour rallier l'Europe, par la route des Canaries. Les Sénégalais et les Marocains sont les plus nombreux parmi les nouveaux arrivants, selon Frontex et plusieurs ONG espagnoles. La situation de désespérance, qui entretient les flux migratoires, interpelle toujours au Sénégal en dépit des engagements pris par le Gouvernement qui annonçait : "Des mesures sécuritaires, économiques, financières et sociales d'urgence afin de neutraliser les départs d'émigrants à partir du territoire national", dans le communiqué publié après le Conseil des ministres tenu le 8 novembre 2023.

NB: Les candidats à l'émigration irrégulière continuent de prendre le départ à partir du Sénégal. Toutefois, la Marine Nationale travaille de jour comme de nuit pour stopper la Vague. D'après le capitaine de vaisseau, Djibril Diawara s'exprimant au micro de la Radio Télévision du Sénégal (RTS), en 2023, 9 131 personnes ont été interpellées par la Marine nationale qui a arraisonné 82 pirogues. Et s'agissant de l'année 2024, 4198 migrants ont été interpellés à bord de 29 pirogues. Et durant le Magal de 2024, à travers l'opération Jokko, 690 migrants ont été appréhendés, dont 21 organisateurs (convoyeurs et autres).

Tableau récapitulatif des départs de pirogues à partir de certaines localités et zones du Sénégal renseigné avec l'aide des responsables de quais de pêche.

Localités	Périodes	Annoncées disparues
Kayar	du 9 oct. 2023 à mi nov. 2024	93 personnes
Bargny	du 28 oct. 2023 à mi nov. 2024	193 personnes
Yarakh	du 23 oct. à mi nov. 2024	203 personnes
Thiaroye	depuis le 29 oct.	196 personnes
Golf de Mbour	depuis le 23 oct. 2023	135 personnes
Joal	17 jours en mer sans nouvelle	193 personnes
Gandiol	27 oct. 2023	116 personnes
Saint-Louis	2 mois 25 jours en mer	143 personnes
Ziguinchor	environ 3 mois en mer sans nouvelle	213 personnes
Guinée Bissau	24 oct. 2023	132 personnes
Total des personnes annoncées disparues		1 617 personnes

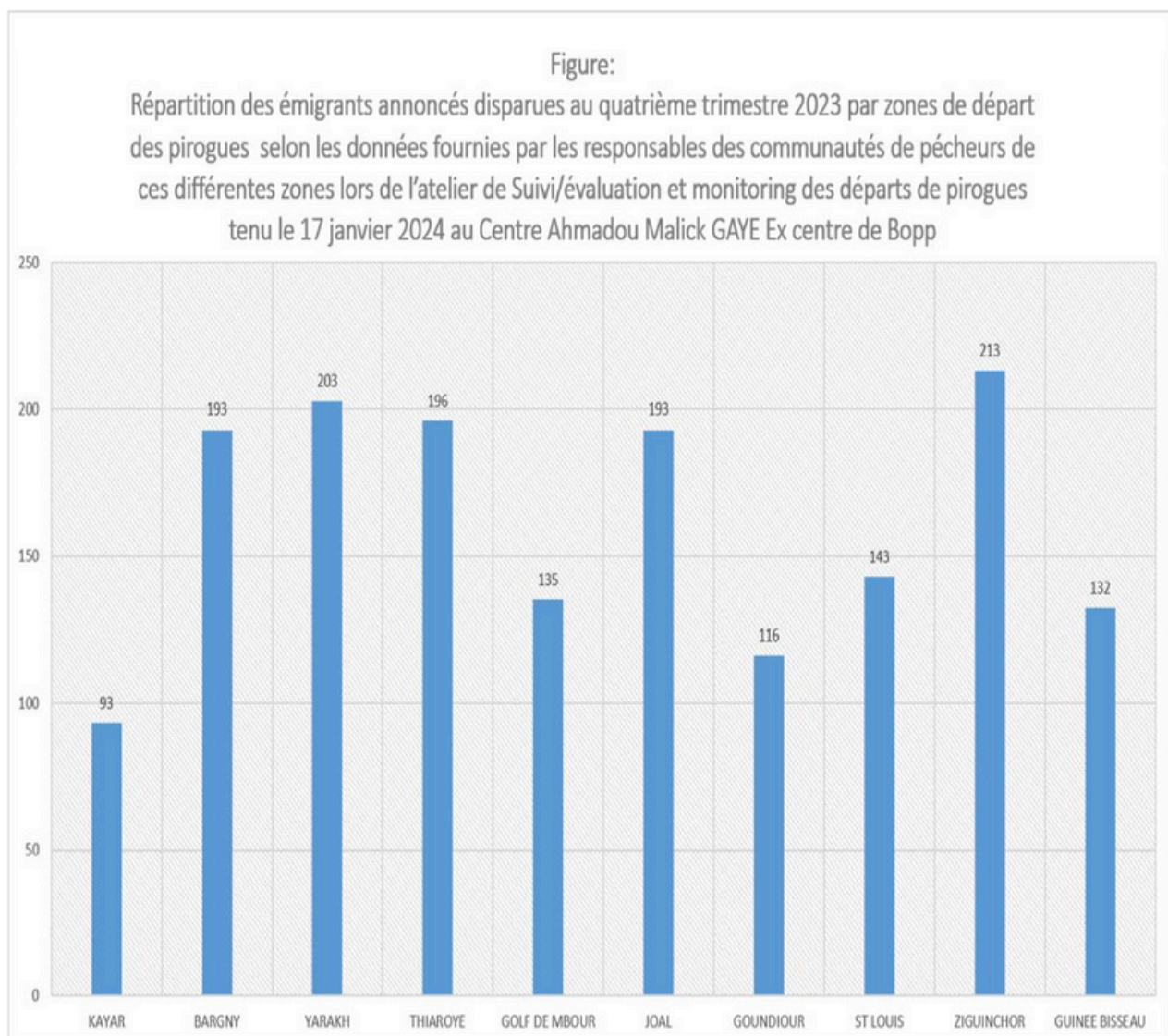
Données de la commune de Dianwaar- Iles du Saloum

Selon des statistiques recueillis auprès de sources autorisées au sein du village de Niodior, dans les îles du Saloum, puisque les gens n'aiment pas trop aborder ce sujet de l'émigration clandestine, il y a plus de 2000 jeunes recensés qui sont arrivés en Europe durant les 20 dernières années, entre 2005 et 2025.

Sur une population de près de 10 000 habitants, il y a plus de 2 000 arrivées sur les côtes espagnoles, parmi lesquelles une dizaine de femmes (environ 13), dont au moins 4 ont voyagé avec leur enfant.

Le bilan macabre n'est pas établi, mais une trentaine de morts et de disparus (personnes dont on n'a plus de nouvelles) sont comptés dans ce bilan.

NB: Les îles du Saloum dans la région de Fatick, Département de Fatick et de Foundiougne sont de grandes zones de départ. Ici, on nous a signalé une maison qui a perdu 19 enfants dans un voyage mais aussi un étudiant en 3ème année, Président d'une Amicale d'Étudiants d'une Commune qui a péri en mer avec certains de ces membres.



Source: Equipe de projet de rédaction

NB: Ceux qui ont embarqué de la république de Guinée Bissau sont essentiellement des Saint Louisiens qui ont choisi de prendre la mer à partir de ce pays.

De Kayar, il y a eu au total 26 départs de pirogues qui transportaient chacune entre 90 à 176 personnes.

Une seule (1) pirogue n'est pas arrivée ; six (6) auraient échoué dans leur tentative dont deux (2) auraient rebroussé chemin à cause du mauvais temps et quatre (4) ont été interpellées par la marine nationale. Toujours dans la zone de Kayar on a recensé six (6) personnes qui seraient décédées au Maroc, et environ 45 disparus auxquels il faut ajouter 80 autres portés disparus que transportait une pirogue. Parmi les personnes ayant embarqué à Kayar, 5% sont des mineurs et 1% des femmes.

Quelques données de zones de départ en mi-2024

Zones	Données	Observations
Kayar	26 départs de pirogues	Avec un effectif estimé 80 à 120 personnes par pirogue
	45 personnes disparues	Dont 05 au Maroc
	53 personnes en prison	Dans les prisons de Thiès et Dakar
Fass Boye	39 personnes disparues au Cap Vert.	Dont 03 corps enterrés au Cap Vert sur place
	14 personnes arrêtées	13 en prison à Thiès ; et 01 à Louga
Saint-Louis	130 pirogues sont arrivées à destination aux îles Canaries	Un recensement fait par les pêcheurs
	01 Pirogue disparue	Avec 60 personnes à bord
Kaffountine	182 personnes	143 personnes
	160 personnes	213 personnes
	66 personnes	132 personnes
	130 personnes disparues	Qui devraient faire un transfèrement dans une grande pirogue sont décédées en mer 2024

Le Slogan des jeunes de Kaffountine : « Toukki Tekki » (voyager c'est réussir) annonce l'ampleur du phénomène



Des migrants en détresse attendant des secouristes.

Tableau de données officielles des services de l'Etat: Analyse (Source DPAF)

Libellés	Années	Nombre
Interpellations		
Migrants interpellés	2023	1 955 personnes
Migrants interpellés	2024	3 077 personnes
Migrants déferés au parquet	2023	127 personnes
Migrants déferés au parquet	2024	172 personnes
Total		5 331 personnes
Départs empêchés		
Départs empêchés	2023	25 pirogues
Départs empêchés (premier semestre 2024)	2024	61 pirogues
Total		86 pirogues
Migrants secourus		
Migrants secourus	2023	9 131 personnes
Migrants secourus	2024	4 198 personnes
Total		13 329 personnes
Immobilisation des pirogues		
Pirogues immobilisées avant départ	2023	82 pirogues
Pirogues immobilisées avant départ	2024	29 pirogues
Total		111 pirogues
Interception en pleine mer		
Interception de pirogues	2023	22 interceptions
Interception de pirogues	2024	18 interceptions
Total		pirogues

Observations

On constate néanmoins une diminution des interceptions de la Marine sénégalaise par rapport au premier semestre de l'année 2023 (22 interceptions contre 18 en 2024).

Sources Marine Nationale

Exemple de données d'une commune de départ

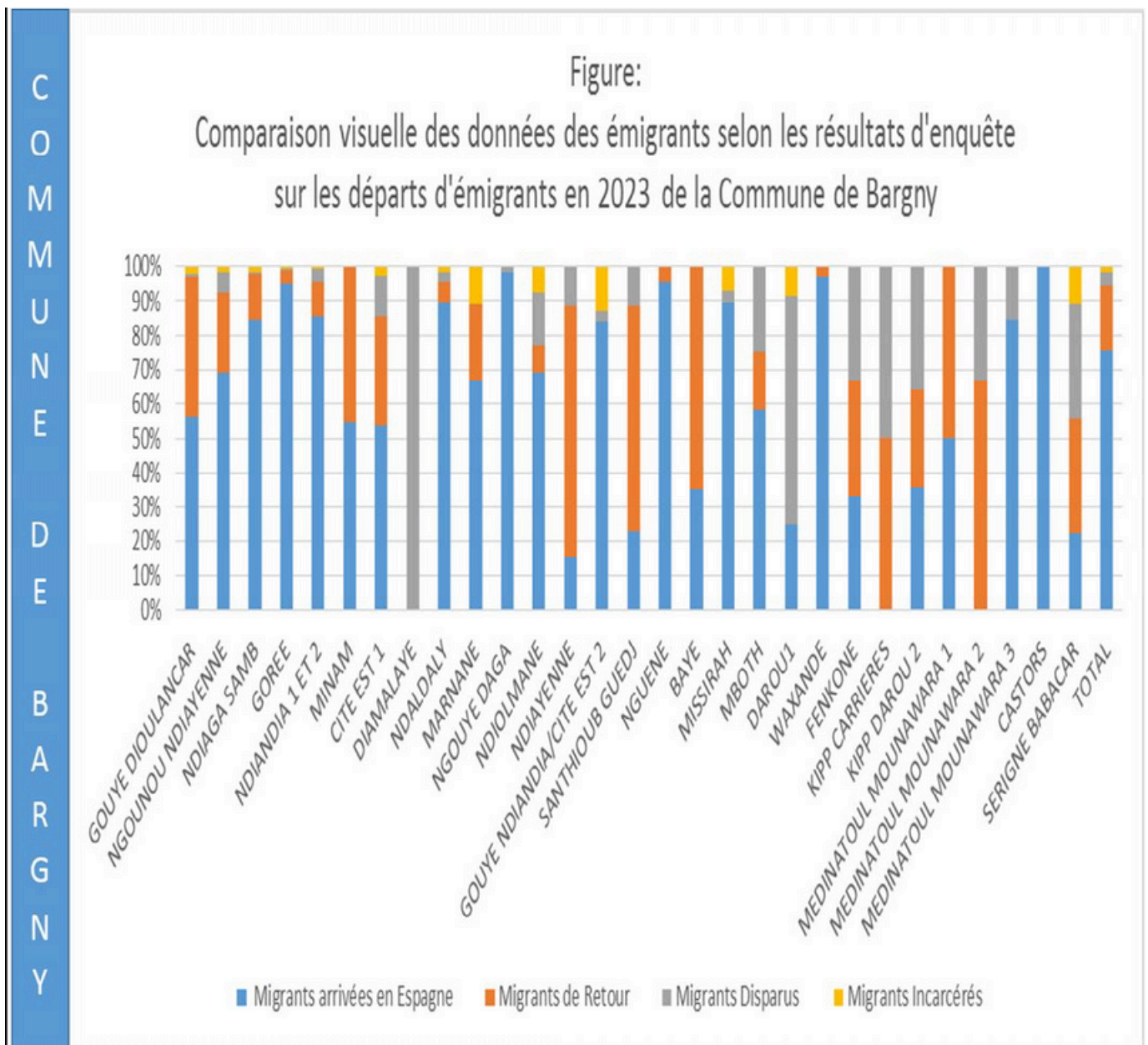
République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi
Région de Dakar /
Département de
Rufisque/
Commune de Bargny

**RÉSULTATS ENQUETE DEPART EN ÉMIGRATION ANNEE 2023**

QUARTIERS	ESPAGNE	RETOUR	DISPARUS	INCARCÉRÉS	TOTAL	PERSONNES A CHARGE	
						CONJOINT	ENFANTS
GOUYE							
DIOULANCAR	206	148	4	8	366	136	344
NGOUNOU							
NDIAYENNE	165	56	14	4	239	63	141
NDIAGA SAMB	216	35	1	4	256	69	187
GORÉE	164	7	1	1	173		
NDIANDIA 1 ET 2	411	49	18	3	481	171	463
MINAM	29	24			53	16	29
CITE EST 1	22	13	5	1	41	13	38
DIAMALAYE			2	0	2	1	3
NDALDALY	203	14	6	4	227	76	177
MARNANE	6	2		1	9	8	25
NGOUYE DAGA	71	0	1	0	72	25	57
NDIOLMANE	9	1	2	1	13	5	7
NDIAYENNE	4	19	3	0	26	13	24
GOUYE							
NDIANDIA/CITE EST 2	32		1	5	38	18	22
SANTHIOUB							
GUEDJ	8	23	4	0	35	13	25
NGUENE	21	1	0	0	22	13	30
BAYE	6	11		0	17	7	18
MISSIRAH	25	0	1	2	28	14	30
MBOTH	7	2	3	0	12	4	6
DAROU1	3		8	1	12	5	7
WAXANDE	33	1		0	34	10	20
FENKONE	3	3	3	0	9	6	12
KIPP							
CARRIERES		1	1	0	2	1	4
KIPP DAROU 2	5	4	5	0	14	2	3
MEDINATOUL							
MOUNAWARA 1	1	1			2		
MEDINATOUL							
MOUNAWARA 2	5	2	1	0	8	0	0
MEDINATOUL							
MOUNAWARA 3	11	0	2	0	13	2	4
CASTORS	5	0		0	5	2	3
SERIGNE							
BABACAR	2	3	3	1	9	1	
					0		
TOTAL	1673	420	89	36	2218	694	1679

Exemple de données d'une commune de départ (BARGNY)

Exemple de données d'une commune de départ



Equipe projet avec les données de la Mairie

Départs annoncés dans divers lieux du Sénégal 2020 - 2024

Lieux Départ	Dates	Nombres	Sources
Djiffer-Palmarin,	17 septembre 2020	73 personnes	Migrants originaires de diverses localités ; destination prévue Espagne. Interception grâce aux locaux. Sources : l'APS
Dakar	22 Septembre 2020	15 personnes	Interception par la Section de Recherches avec 1 convoyeur 73 autres partis le 24 septembre. / Sources : Section de Recherches de Dakar
Mbour	6 octobre 2020	186 personnes	Migrants en mer nationalités mixtes sénégalaises et gambiennes. /Sources : Marine nationale
Saint-Louis	11 octobre 2020	35 personnes	Migrants immobilisés à la plage Zébra Bar. Sources : Marine nationale
Saint-Louis (Gandiol)	12 octobre 2020	31 personnes	Nationalités variées avec matériel (moteur) et essence confisqués ; réseau recherché. Sources : Seneweb.com via la marine nationale
Loumpoul	15-16 octobre 2020	23 personnes	Un mineur de 14 ans parmi les candidats ; interception nocturne par la gendarmerie. Sources : La gendarmerie nationale
Bargny	23 octobre 2020	72 personnes	Pirogue interceptée par la Division nationale de lutte contre le trafic des migrants. / Sources : l'ApS
Fimela	3 février 2023	21 personnes	Convoyeur identifié avec transactions totalisant 8M FCFA. Sources : Seneweb.com
Tatatguine	Janvier 2024	71 personnes	Migrants cherchant à se rendre à Mbour via Fatick ; informateurs locaux cruciaux pour interception/Sources : Seneweb.co
Fatick	Fevrier 2024	200 personnes	Plus de 200 candidats interceptés en 3 mois, incluant mineurs et diverse nationalités. Sources : https://youtu.be/i4arowd94QI
Djofior	26 fevrier 2024	17 personnes	Des Ghanéens et des Ivoiriens en majorité / Seneweb
Dargny	14 mai 2024	252 personnes	Pirogue arraisonnée en mer avec migrants sénégalais et sous régionaux / Opération PHM/ Source Commune Bargny
Saint-Louis	27 juillet 2024	209 personnes	Migrants originaires principalement de Gambie ; pirogue repérée depuis Bara.Sources : https://youtu.be/i4arowd94QI
Fimela et Ndangane Campement	13 octobre 2024	25 personnes	un véhicule immatriculé en Gambie transportant des migrants clandestins en provenance de Soma / Seck
Iles aux Serpents Dakar	21 novembre 2024	75 personnes	Migrants originaires de diverses localités ; destination prévue Espagne. Interception grâce aux locaux. Sources : l'APS
Côtes Mauritanienes	03 décembre 2024	100 personnes	Pirogues provenant des îles du Saloum - Missirah endeuillée par la tragédie/ Sources IGFM

Les chiffres et détails des expulsions d'Algérie au Niger

Collecte du mois de mai au mois de décembre 2024

Dates	Nombres	Observations
14. 08. 2024	47 personnes expulsées en convoi "non-officiel"	Parmi elles étaient 8 ressortissant.e.s du Mali, 6 de la Guinée Conakry, 4 du Cameroun, 6 du Sénégal, 9 de la Sierra Leone, 3 du Nigéria, 2 du Ghana, 4 du Libéria et une personne du Togo.
23. 08. 2024	339 personnes expulsées en «convoi non-officiel».	Parmi elles étaient 83 ressortissant.e.s du Mali, 95 de la Guinée Conakry, 29 du Cameroun, 13 du Sénégal, 2 de la Sierra Leone, 23 du Nigéria, 3 du Ghana, 3 du Libéria, 16 du Burkina Faso, 23 du Bénin, 18 de la Côte d'Ivoire, 25 de la Gambie, 4 du Congo et deux personnes de la Centrafrique
27. 08. 2024	1018 personnes expulsées en « convoi officiel »	parmi elles 38 femmes adultes, 787 hommes, 86 filles mineures et 107 garçons mineurs.
28.08.2024	un nombre non-compté de personnes expulsées en «convoi non-officiel»	Une arrivée surprise qui n'a pas été décomptée avant que les personnes se dispersent dans la nature
06.09.2024 Matinée	247 personnes expulsées en «convoi non-officiel».	Parmi elles étaient 69 ressortissant.e.s du Mali, 109 de la Guinée Conakry, 15 du Cameroun, 15 du Sénégal, 6 de la Sierra Leone, 8 du Nigéria, une personne du Libéria, 9 du Burkina Faso, 13 du Bénin, 8 de la Côte d'Ivoire et 4 personnes de la Gambie.
06.09.2024 Soirée	687 personnes expulsées en «convoi officiel»	parmi elles 37 femmes adultes, 603 hommes, 25 filles mineures et 22 garçons mineurs
15.09.2024 Matin	186 personnes expulsées en «convoi non-officiel».	Parmi elles étaient 44 ressortissant.e.s du Mali, 76 de la Guinée Conakry, 26 du Cameroun, 9 du Sénégal, 5 de la Sierra Leone, 6 du Nigéria, 4 du Burkina Faso, 2 du Bénin, 7 de la Côte d'Ivoire et 7 personnes de la Gambie.
15.09.2024	594 personnes expulsées en «convoi officiel»	Parmi elles 13 femmes adultes, 508 hommes, 43 filles mineures et 30 garçons mineurs.
17.09.2024	93 personnes expulsées en «convoi non-officiel».	Parmi eux étaient 13 ressortissant.e.s du Mali, 50 de la Guinée Conakry, 6 du Sénégal, 4 de la Sierra-Léone, 4 du Nigéria, une personne du Burkina Faso, une personne du Bénin, 6 de la Côte d'Ivoire, 7 personnes de la Gambie et une personne du Ghana.
22.09.2024	620 personnes expulsées en «convoi officiel»,	parmi elles 22 femmes adultes, 496 hommes adultes, 59 filles mineures et 43 garçons mineurs. Les expulsé.e.s étaient 619 ressortissant.e.s du Niger et un du Burkina Faso. Selon APS à Assamaka, les personnes expulsées en convoi officiel ont été acheminées directement vers Agadez, pour être rapatrié vers leur localité d'origine.
06.10.2024 22.09.2024	732 personnes expulsées en «convoi officiel», 620 personnes expulsées en «convoi officiel»	parmi elles 11 femmes adultes, 692 hommes adultes, 15 filles mineures et 14 garçons mineurs. Parmi elles 22 femmes adultes, 496 hommes adultes, 59 filles mineures et 43 garçons mineurs. Les expulsées étaient 619 ressortissant.e.s du Niger et un du Burkina Faso. Selon l'équipe d'APS à Assamaka, les personnes expulsées en convoi officiel ont été acheminées directement vers Agadez, pour être rapatrié vers leur localité d'origine

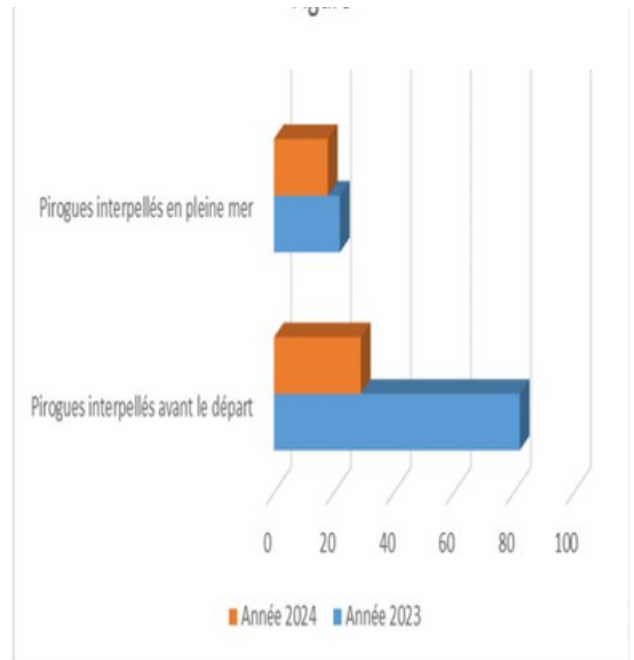
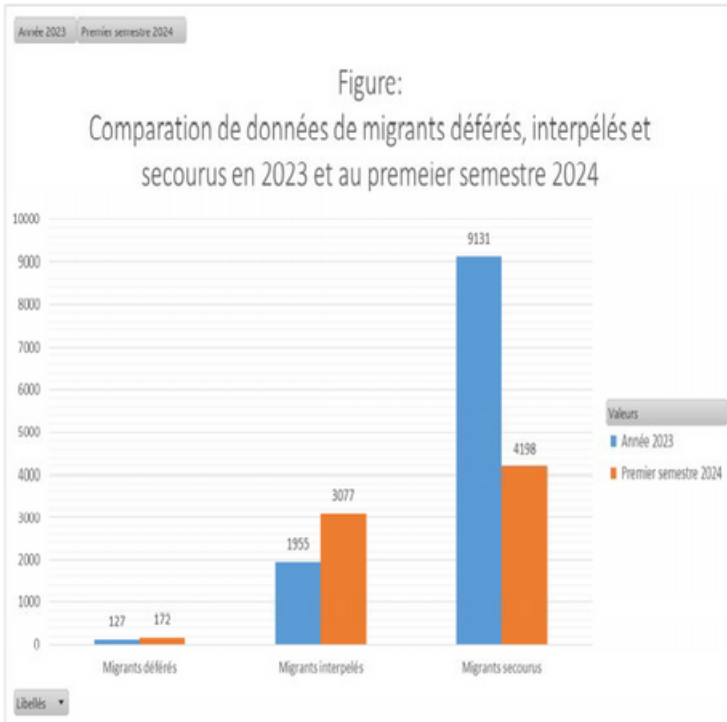
Suite

26.09.2024	141 personnes, parmi eux une femme et 140 hommes, expulsées en « convoi non-officiel ».	Parmi elles étaient 69 ressortissant.e.s de la Guinée Conakry, 3 de la Sierra Leone, 9 du Nigéria, 23 du Burkina Faso, 13 du Bénin, 3 de la Côte d'Ivoire, 13 du Soudan, 4 de l'Éthiopie, 2 du Niger, une personne du Cameroun, une personne du Togo et aussi 3 ressortissants de la Syrie. Selon l'équipe d'APS à Assamaka, ces personnes expulsées en convoi non-officiel sont, pour le début, restées à Assamaka, attendant un moyen de déplacement pour quitter cette zone.
28.09.2024	249 personnes, parmi eux une femme et 242 hommes, expulsées en « convoi non-officiel ».	Parmi eux étaient 33 ressortissant.e.s du Mali, 119 de la Guinée Conakry, une personne de la Sierra Leone, 9 du Nigéria, 3 du Burkina Faso, 7 du Bénin, 11 de la Côte d'Ivoire, 12 du Cameroun, 3 de l'Éthiopie, 15 du Niger, 36 du Soudan et une personne tchadienne. Selon l'équipe d'APS à Assamaka, ces personnes expulsées en convoi non-officiel sont, pour le début, restées à Assamaka, attendant un moyen de déplacement pour quitter cette zone. R .I.P. Un homme pakistanais, qui était parmi les expulsées d'Algérie, est décédé à Assamaka suite à une courte maladie après d'avoir passé 5 à 6 mois à Assamaka.
07.10.2024	R.I.P.	Un homme nigérien, ressortissant de Zinder, est décédé à Assamaka suite à un accident à 13 km avant d'arriver à Assamaka, étant sur la route de retour d'Algérie. R.I.P.
28.10.2024	Un nombre non-compté de personnes expulsées en «convoi non-officiel».	Parmi les expulsées, il y avait un homme en état de crise mentale. L'équipe d'APS s'est occupé de lui pour l'amener à Assamaka et le déposer au dispensaire (CSI).
06.11.2024	166 personnes, parmi eux 10 femmes et 156 hommes, expulsées en « convoi non-officiel »	Parmi eux étaient 6 ressortissant.e.s du Sénégal, 15 du Bénin, 6 du Burkina Faso, 16 du Cameroun, 8 de la Côte d'Ivoire, 12 de la Gambie, une personne du Libéria, 35 de la Guinée Conakry, 12 de la Sierra Leone, 38 du Mali et 17 personnes du Nigéria.
06.11.2024	912 personnes expulsées en convoi officiel	dont 101 filles mineures, 66 garçons mineurs, 42 femmes et 703 hommes.
11.11.2024	100 personnes, parmi eux une femme, expulsées en convoi non-officiel	parmi elles une femme
11.11.2024	127 personnes convoi officiel.	dont 10 filles mineures, 8 garçons mineurs, 7 femmes et 102 hommes,
21.11.2024	223 personnes en convoi non-officiel	parmi elles 8 femmes, expulsées
24.11.2024	358 personnes. expulsées en convoi officiel	dont 34 filles mineures, 51 garçons mineurs, 17 femmes et 256 hommes
29.11.2024	201 ressortissant.e.s du Niger Arrivée successive de trois convois d'expulsion officiels à Assamaka	parmi eux 11 femmes 9 filles mineures, 32 garçons mineurs et 149 hommes.
29.11.2024	610 personnes un convoi officiel	Beaucoup de personnes malades et /ou épuisées
29.11.2024	250 personnes non-nigériennes	11 ressortissant.e.s de la Sierra Leone, 4 du Burkina Faso, 2 du Ghana, 11 du Libéria, 5 du Sénégal, 15 de la Côte d'Ivoire, 7 du Cameroun, 65 du Mali, 111 de la Guinée Conakry, 5 du Togo, 12 du Nigéria, 2 du Bénin.
02.12.2024	143 personnes expulsées en convoi non-officiel.	dont 3 femmes, 3 garçons mineurs et 137 hommes Parmi elles étaient 3 ressortissant.e.s du Bénin, 2 du Burkina Faso, 12 de la Côte d'Ivoire, 2 de la Gambie, 64 de la Guinée Conakry, 35 du Mali, 15 du Niger et 10 du Togo

Suite

02.12.2024	188 personnes parmi les 244 annoncées par les autorités algériennes en convoi officiel	expulsées dans un convoi officiel composé de 11 camions et une fourgonnette.
06.12.2024	Arrivée de trois vagues successives à Assamaka 911 annoncées par les autorités algériennes): 129 personnes non-nigériennes, 799 personnes, 734 personnes, 65 personnes expulsées en convoi non-officiel	Dont 52 personnes non-nigériennes et 77 personnes nigériennes. parmi elles deux femmes et une fille mineure, expulsées dans deux transports composés de 4 camions et 01 fourgonnette et acheminées directement vers Arlit le même jour. parmi eux 52 ressortissant.e.s du Nigéria, 9 du Mali, 2 du Cameroun, une personne du Sénégal et une personne de la Guinée Conakry. dont 64 filles mineures, 47 garçons mineurs, 38 femmes et 585 hommes,
08.12.2024	437 personnes « convoi non-officiel ».	parmi elles 12 femmes 6 garçons mineurs et 419 hommes/ 17 ressortissant.e.s du Sénégal, 4 du Bénin, 8 du Burkina Faso, 11 du Cameroun, 3 de la Côte d'Ivoire, 4 de la Gambie, 5 du Libéria, 157 de la Guinée Conakry, 8 de la Sierra Leone, 177 du Mali, 18 du Nigéria, 12 du Soudan, deux du Niger et une personne tchadienne. 26 personnes trouvées blessées, fracturées ou épuisées entre Point Zéro et la Dune d'Assamaka par l'équipe d'APS. Toutes et tous ont été secourues et emmenées au dispensaire (CSI) d'Assamaka.
10.12.2024	379 personnes expulsées en convoi officiel	dont 17 filles mineures, 12 garçons mineurs, 15 femmes et 335 hommes
13.12.2024	215 personnes expulsées en «convoi non-officiel».	6 femmes, 2 filles mineures, 2 garçons mineurs et 205 hommes. Parmi elles étaient 13 ressortissant.e.s du Sénégal, 2 du Bénin, 6 du Burkina Faso, 2 du Cameroun, 7 de la Côte d'Ivoire, 4 de la Gambie, une personne du Libéria, 72 de la Guinée Conakry, 2 de la Sierra Leone, 44 du Mali, 16 du Nigéria, 38 du Soudan et 8 personnes tchadiennes.
23.12.2024	105 personnes expulsées en « convoi non-officiel ».	parmi eux 2 garçons mineurs et 103 hommes- Parmi elles étaient 01 ressortissant du Burkina Faso, 01 du Cameroun, 04 de la Côte d'Ivoire, 01 de la Gambie, 029 de la Guinée Conakry, 06 du Mali, 01 du Nigéria, 19 du Soudan, 09 de la Somalie et 34 personnes du Niger.
23.12.2024	426 personnes expulsées en convoi officiel.	dont 7 filles mineures, 4 garçons mineurs, 9 femmes et 406 hommes
27.12.2024	184 personnes expulsées en « convoi non-officiel	Parmi elles 02 femmes, 02 garçons mineurs et 180 hommes». Parmi elles étaient 3 ressortissants du Burkina Faso, 01 du Cameroun, 10 de la Côte d'Ivoire, 56 de la Guinée Conakry, 38 du Mali, un du Nigéria, 60 personnes du Soudan, 4 de l'Érythrée, 02 du Libéria, 04 du Sénégal et 05 personnes du Tchad.
27.12.2024	256 ressortissants nigériens en convoi officiel sur les 282 annoncées	dont 01 garçon mineur et 255 hommes, expulsés en dans 10 camions et une fourgonnette
31.12.2024	445 personnes nigériennes expulsées en convoi officiel.	dont 28 filles mineures, 39 garçons mineurs, 12 femmes et 366 hommes.

Quelques graphiques d'illustration avec les données officielles des services de l'Etat/DPAF



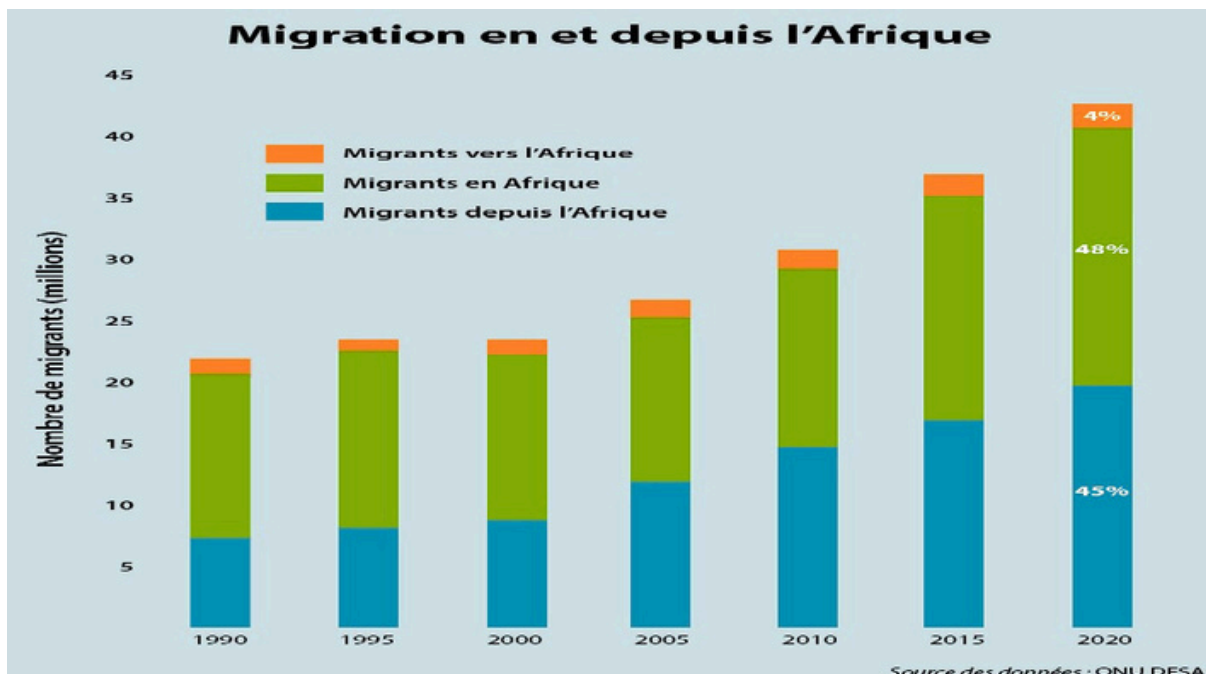
Source des graphiques : Equipe de projet de rédaction

Observations

On remarque une augmentation du nombre de migrants interpellés (1955 en 2023) contre 3077 (en 2024) ainsi que des personnes déferées au Parquet dans le cadre de ce trafic (127 en 2023) contre (172 en 2024). On constate néanmoins une diminution des interceptions de la Marine sénégalaise par rapport au premier semestre de l'année 2023 (22 interceptions contre 18 en 2024).

Sources Marine Nationale

Les données révèlent une hausse des interceptions en haute mer et sur la terre ferme entre 2020 et 2024. Les opérations locales et maritimes sont appuyées par des informateurs et améliorées grâce à une surveillance accrue. La diversité des nationalités (sénégalaise, gambienne, guinéenne, ivoirienne, ghanéenne) illustre l'ampleur régionale du phénomène. Les stratégies de départ incluent l'indication de points de regroupement éloignés et l'acquisition d'équipements maritimes sophistiqués.



Recommandations

L'importance des données dans la conception des politiques n'est plus à démontrer. Toute planification part des données et revient vers des données de résultats. Il s'y ajoute que les dynamiques actuelles des mouvements de populations dans un contexte de crise sécuritaire et de guerre asymétrique méritent d'être maîtrisées et connues. C'est pourquoi, nous formulons les recommandations ci-dessous à l'attention des autorités et décideurs du Sénégal en particulier mais avec un clin d'œil à ses partenaires techniques et financiers de même qu'aux institutions internationales comme l'OIM.

- Mettre en place un mécanisme adapté de suivi et de monitoring des départs et des arrivées avec des agents ou bureaux qui en auront la charge en collaboration avec les acteurs clef de la migration;
- Établir un bureau de signalement des disparus et des décès par les familles affectées par le phénomène afin d'avoir davantage d'informations plus fiables ;
- Évaluer et faire le bilan de tous les programmes et projets de lutte contre la migration dite irrégulière ;
- Évaluer et faire le bilan des Accords de pêche afin de voir leurs impacts réels sur la raréfaction des ressources halieutiques et la recrudescence des départs ;
- Exploiter le document de Politique nationale migratoire pour évaluer sa cohérence avec le Projet Sénégal 2050 et l'adapter aux urgences de l'heure sur la migration;
- Étudier toutes les possibilités de facilitation d'obtention de visa auprès des Ambassades et Consulats au Sénégal en tenant en compte le tout sécuritaire adopté par l'Union européenne ;
- Remettre en cause l'externalisation des contrôles qui érige, à l'intérieur de pays africains, des barrières au service de l'Union européenne ;
- Avec tout ce qui sortira de l'évaluation de projets de migration, envisager la tenue d'Assises de la Migration et des Sénégalais de l'Extérieur ;
- Impliquer d'avantage les ONG actives dans la protection des migrants dans toutes les initiatives relatives à la migration, y compris les projets d'insertion, de retour et de réinsertion pour plus d'efficacité ;
- Mettre en place une Coalition des Organisations de la Société civile pour l'élaboration de Rapports Alternatifs (CORA) sur la gouvernance des migrations.
- Étudier et évaluer toutes les propositions de migration circulaire faites au Sénégal par d'autres pays, afin de situer les avantages et risques.

Conclusion

C'est le moment de conclure. Mais aussi le moment de réitérer nos sincères remerciements à toutes les personnes qui ont aidé à élaborer ce "Livre Blanc" qui consacre notre détermination à toujours nous mobiliser pour la défense des droits des populations en Afrique et dans le monde. Pendant plus de trente ans, nous nous sommes engagés à contribuer au développement humain durable à travers différents secteurs de la vie, mais aussi au sein de différentes organisations et réseaux d'organisation dans un esprit de solidarité, de partage, et d'inclusion.

A l'équipe de la rédaction, aux correspondants et partenaires hors du Sénégal, nous renouvelons nos remerciements. Aux partenaires stratégiques et financiers qui ont accepté de nous accompagner dans ce défi, nous renouvelons notre gratitude. Merci encore une fois, à la Fondation Heinrich Böll mais aussi à Trust Africa. Et à tout ce beau monde qui a accepté de nous recevoir, trouvez ici toute notre gratitude.

C'est aussi le lieu de relever toutes les difficultés rencontrées pour produire ce document ; difficultés liées aux délais, à l'insuffisance des moyens, aux réticences de certains acteurs qui ne voulaient pas répondre à nos questions.

Ce fut une première expérience et qui a été concluante malgré toutes les contraintes.

Nous osons croire que cela nous conduira à la mise en place d'une Coalition de la société civile qui désormais pourra élaborer des rapports alternatifs dans un esprit de contrôle citoyen et d'engagement civique à toujours accompagner les politiques publiques de développement et d'encadrement des structures associatives à la base.

Cette première expérience qui a été concluante, nous encourage à mieux faire pour l'année prochaine avec plus d'engagement et de détermination. Nous voulons croire que la mort de toutes ces personnes ne sera pas passée par perte et profit. Nous n'oublierons jamais les victimes de ce phénomène.

Que les victimes directes et/ou indirectes, les familles des morts et des portés disparus, les familles orphelines et les ménages brisés, trouvent ici l'expression de notre compassion et de notre soutien moral sans faille.

Plus jamais ça ! La migration n'est pas un crime, mais plutôt une donnée naturelle, une attitude humaine, un droit reconnu, une opportunité de développement et de rencontre!

Le comité de rédaction

S/C Centre Ahmadou Malick Gaye- Ex Centre de Bopp - Dakar
Tel +221 33 825 13 81 / +221 77 632 67 80

Ne les oublions pas !

Troisième Partie

Annexes

Images et photos- coupures de presse- témoignages



Sénégal – Les chiffres alarmants de l'émigration irrégulière : 4.198 migrants interpellés avec un total de 29 pirogues au courant de l'année 2024 (capitaine Diawara).



Parties de Nouadhibou, 2 pirogues avec à bord 146 personnes dont 3 bébés arrivent à El Hierro

Par: Marie Louise Ndiaye - Seneweb.com | 01 novembre, 2024 à 11:11:32 | Lu 1686 Fois | 16 Commentaires

C'était hier, dans la journée du 31 octobre 2024. Au nombre de 146, des migrants sont arrivés dans deux pirogues. Il y avait des femmes, des enfants et des bébés.

C'est le Salvamento Marítimo qui a accompagné les deux pirogues jusqu'au port de La Restinga. À bord de ces embarcations qui sont sorties de Nouadhibou, en Mauritanie, se trouvaient 146 personnes d'origine subsaharienne, dont neuf mineurs.

Le premier bateau est arrivé à La Restinga à 10h15, accompagné du Salvamar Adhara, qui a localisé le cayuco alors qu'il naviguait à 7 milles au sud-est du port de La Restinga. La pirogue, selon les premières informations, serait partie de Nouadhibou, en Mauritanie, avec à son bord 70 hommes, deux femmes, deux enfants et un bébé.

Les migrants sont originaires du Sénégal, de la Gambie, de la Guinée et du Mali. Ils sont tous arrivés en bonne santé apparente et aucun transfert vers des centres de santé n'a été nécessaire.

Quelque temps après, aux abords de midi, le Guardamar Talía a accompagné au même port un cayuco détecté à 11 milles au sud de La Restinga, selon des sources du Salvamento Marítimo.

Soixante et onze personnes se trouvaient à bord dont 59 hommes, six femmes, trois garçons, une fille et deux bébés, qui auraient, aussi, quitté Nouadhibou il y a quatre jours en provenance du Sénégal, du Mali, de la Mauritanie, de la Guinée et de la Gambie. Comme avec la première pirogue, il n'a pas été nécessaire de transférer les occupants vers les services de santé d'El Hierro.



Émigration irrégulière : Une pirogue avec 217 candidats interceptée au large de Joal

Dakaractu

La quête de l'Eldorado est plus que jamais une réalité avec les candidats qui bravent toujours la mer malgré les risques.

Ce vendredi, une autre vague de migrants a été interpellée. Selon la marine nationale sénégalaise qui donne l'information, « c'est le patrouilleur KÉDOUGOU qui a secouru une pirogue transportant 217 migrants irréguliers à 80 km au large de Joal ».



Immigration Irrégulière / Rêves Brisés sur les Vagues : La Tragédie de la Pirogue de l'Espoir ... 150 Rêves à la Dérive avec 25 Morts et 125 rescapés

Senego / Nov 1

Une pirogue de 150 âmes, parties en quête d'un avenir meilleur, a vu son voyage tragiquement interrompu sur les côtes mauritaniennes.

Ce 21 octobre 2024, une embarcation chargée d'espoirs a quitté le village de Niodior avec pour destination l'Espagne. Mais pour 25 d'entre eux, ce rêve s'est changé en cauchemar.

Parmi les disparus, des enfants et une jeune femme mariée, emportés par l'océan, et leurs corps ont dû être jetés en mer.

La communauté de Fatick, au cœur du Saloum, pleure ses enfants dans un silence lourd, reflet d'une tristesse infinie. "C'est au cinquième jour de navigation que la situation a basculé", rapporte le maire de Dionewar, Alassane Sarr, au quotidien L'Observateur. Un problème mécanique au moteur a plongé les passagers dans une détresse inimaginable. Malgré un GPS pour les guider, les appels désespérés aux familles n'ont pu prévenir la tragédie qui s'annonçait. Dans un dernier espoir, les familles et le maire ont alerté les autorités maritimes mauritaniennes, marocaines et espagnoles. Mais l'attente de secours s'est éternisée. C'est finalement un bateau chinois qui les a secourus provisoirement, leur fournissant nourriture et réparant leur moteur.

Cependant, au huitième jour, le calvaire reprend : les vivres sont épuisés, la faim et l'épuisement frappent, et certains ne tiendront pas. "Vingt-deux personnes ont succombé, dont des mineurs et une femme mariée," confie un rescapé à Alassane Sarr.

Arrivés épuisés sur les côtes mauritaniennes, les survivants – 125 personnes – sont hospitalisés, quatre d'entre eux en soins intensifs. Le maire de Dionewar, qui a pris en charge le rapatriement des rescapés, a précisé au journal L'Observateur que trois corps, identifiés, sont déjà en route pour le Sénégal, où des obsèques se tiendront à Niodior ce samedi.

Dans le silence qui pèse sur les îles du Saloum, ce drame résonne comme un rappel amer des vies sacrifiées aux frontières de l'espoir. "Nous devons tout faire pour que cela ne se reproduise jamais," conclut Alassane Sarr, ému et déterminé à faire face aux retombées de cette épreuve déchirante.

Émigration irrégulière : Une pirogue avec 217 candidats interceptée au large de Joal

Dakaractu

À Niodior, dans la commune de Dionewar, région de Fatick, trois jeunes ont perdu la vie en tentant de rejoindre l'Espagne. Leur pirogue a rencontré des difficultés au large de la Mauritanie. Partie de Niodior avec environ 150 passagers, la pirogue a connu des jours difficiles en mer, 3 morts sont enregistrés et 22 personnes restent portées disparues. Heureusement, 125 passagers ont pu être secourus et débarqués à Nouakchott, épuisés et affamés. Le maire de Dionewar, profondément attristé par cette tragédie, explique que la pirogue a quitté le village il y a cinq jours. Elle a été secourue par un bateau chinois, au large de la Mauritanie, mais les passagers ont dû affronter de violentes tempêtes et le manque de nourriture, causant la mort de trois d'entre eux.

Augmentation de l'émigration clandestine : au Sénégal ...

Friday 10 October, 2025 à Dakar

seneweb

Accueil • News • International • Post

INTERNATIONAL

29 pirogues débarquent aux Canaries en 3 jours: Une des embarcations avec 57 femmes et 14 mineurs vient de Djiffer (Sénégal)

Auteur: Marie Louise Ndiaye

il y a 9 mois • 8551 Lectures • 0 Commentaires | English

image

Depuis la fête de Noël, l'arrivée de pirogues dans les îles Canaries s'est intensifiée. 29 embarcations de 1621 migrants sont arrivées sur place. Parmi elles, une de 224 migrants en provenance de Djiffer, Sénégal.

[Seneweb](#)

LUTTE CONTRE L'ÉMIGRATION IRRÉGULIÈRE EN 2024 La marine a intercepté 48 pirogues et secouru 6 000 personnes

Publié le 24 Jan 2025 - 21:09, Cheikh Thiam

L'année dernière, la marine nationale n'a pas chômé. Selon le chef d'État-major de la marine nationale, environ 6 000 personnes ont été secourues dans le cadre de la lutte contre l'émigration irrégulière par voie maritime, après l'interception de 48 pirogues. Par ailleurs, 162 personnes, en situation de détresse, ont fait l'objet de sauvetages en mer et 17 missions de soutien logistique aux armées ont été réalisées, avec 966 tonnes de fret transportées.

La marine nationale a célébré, hier, ses 50 ans. À cette occasion, le chef d'État-major de la marine nationale est revenu sur les réalisations de ce corps de l'armée durant l'année écoulée. D'après le contre-amiral Abdou Sène, pour l'année 2024, la marine a comptabilisé 1 034 jours de mer pour 414 missions, assurant une présence permanente dans l'ensemble de la zone économique exclusive avec deux patrouilleurs, tant dans le cadre des missions de défense du territoire que celles de l'action de l'État en mer.

Elle a accompli, au cours de l'année dernière, 17 missions de soutien logistique aux armées, transportant 966 t de fret. 'Au-delà de sa posture permanente de sûreté et de veille sur notre territoire, elle a pris en charge, dans son intégralité, tout le spectre complexe et varié des missions d'action de l'État en mer. Dans le cadre de la police des pêches, la marine nationale a contrôlé 151 navires et arraisonné 27.

Environ 6 000 personnes ont été secourues dans la lutte contre l'émigration irrégulière par voie maritime, après l'interception de 48 pirogues, tandis que 162 personnes, en situation de détresse, ont fait l'objet de sauvetages en mer'', renseigne-t-il.



Naufrage d'une pirogue à Mbour : L'une des victimes avait déclaré se rendre à Tivaouane (famille)

Par: Khady NDOYE Correspondante Mbour -
Seneweb.com | 09 septembre, 2024 à
10:09:29 | Lu 777 Fois | 1 Commentaires

Naufrage d'une pirogue à Mbour : L'une des victimes avait déclaré se rendre à Tivaouane (famille).

Marié et père de deux enfants, l'une des victimes du naufrage de la pirogue aux larges des côtes de Mbour, survenu hier dimanche, avait déclaré à sa famille qu'il se rendait à la ville de Tivaouane. M. Ndiaye, maçon de profession a surpris toute sa famille. D'ailleurs quand ses proches ont été informés du drame qui lui a coûté la vie, ils ont déclaré que ce n'était pas lui. Car, disent-ils, M. Ndiaye se trouvait à Tivaouane. Pour rappel, une pirogue partie de Mbour a chaviré aux larges des côtes. Quatre corps sans vie ont été repêchés (trois hommes et une femme) et quatre rescapés qui sont pris en charge à l'hôpital Thierno Mouhamadou Mansour Barro de Grand-Mbour. Mais plusieurs personnes restent encore introuvables. Migration irrégulière: la marine nationale sénégalaise a interpellé 722 candidats en 3 jours dont ...

Par Yaye Fatou Varore

31 juillet 2024

Entre le 26 et le 30 juillet 2024, les autorités navales ont intensifié leurs efforts pour lutter contre l'émigration irrégulière, interceptant plusieurs embarcations de migrants au large des côtes sénégalaises. Les opérations menées par la marine nationale ont conduit à l'interpellation de 722 candidats.

26 juillet 2024

Le patrouilleur de haute mer (PHM) NIANI a intercepté une pirogue au large de Saint-Louis, transportant 209 migrants. Parmi eux, 187 étaient de nationalité gambienne, 15 sénégalaise et les autres ressortissants de divers pays de la sous-région. Ces migrants, partis de Barra en Gambie, ont été remis aux services compétents pour traitement.

29 juillet 2024

La journée du 29 juillet a été marquée par deux opérations majeures : La Base navale nord a interpellé 189 migrants à la Langue de Barbarie. Ces individus, en majorité sénégalais et gambiens, tentaient de rejoindre l'Europe de manière illégale.

Le même jour, le PHM NIANI a arraisonné une autre pirogue, cette fois à plus de 200 km au large de Saint-Louis. L'embarcation, partie de Bargny, transportait 213 personnes, dont 63 Sénégalais, 44 Gambiens, 93 Guinéens et 13 Maliens. 30 juillet 2024.

Enfin, le 30 juillet, le PHM NIANI a de nouveau été mobilisé pour arraisonner une pirogue à 140 km au large de Dakar. À bord se trouvaient 111 migrants, comprenant 62 Sénégalais, 22 Gambiens et 20 Guinéens. Les migrants interceptés ont été remis aux autorités compétentes pour recevoir l'aide nécessaire et être traités conformément aux lois en vigueur.

Maroc : 98 migrants irréguliers du Sénégal interceptés au large de Dakhla

Par Fatim Ba, 14 Septembre 2023

Mercredi dernier, une unité de la Marine royale marocaine a intercepté une pirogue portant 98 candidats sénégalais pour migration illégale, incluant deux femmes dans les eaux au large de Dakhla dans le sud du Maroc. Les renseignements proviennent d'une source militaire citée par l'Agence de presse marocaine (MAP).

D'après la même source, la pirogue avait quitté le littoral sénégalais. Après leur sauvetage, les candidats à la migration ont reçu les soins nécessaires avant d'être remis à la GRC pour les procédures administratives habituelles.

Les opérations de secours des candidats à l'immigration illégale par les forces de la marine marocaine sont fréquentes, parfois même chaque jour. Effectivement, la distance qui sépare le Maroc de l'Espagne n'est que de 14 kilomètres, ce qui rend ce passage très attrayant pour beaucoup de candidats qui cherchent à atteindre l'Europe, le percevant comme un passage rapide et privilégié.



Djiffer : Une pirogue interceptée avec 119 migrants clandestins

Par Ange Marie Sambou, 19 nov 2024

Le patrouilleur de haute mer NIANI a intercepté, ce lundi 18 novembre 2024, au large de Djiffer, une pirogue transportant 119 candidats à l'émigration irrégulière, selon la Marine Nationale Sénégalaise sur X ce mardi.

L'opération, menée dans le cadre de la lutte contre le phénomène migratoire clandestin, illustre une fois de plus les risques énormes auxquels s'exposent des dizaines de jeunes désespérés en quête d'un avenir meilleur.

Selon les premières informations, les passagers de la pirogue provenaient de plusieurs régions du Sénégal et d'autres pays voisins. Parmi eux, des hommes, des femmes, et même des mineurs, déterminés à atteindre l'Europe, souvent au péril de leur vie. L'embarcation, qui était surchargée et non équipée pour un long voyage en mer, représentait un danger mortel pour ses occupants.

L'intervention rapide du patrouilleur NIANI a permis d'éviter une probable tragédie maritime. Les 119 individus interceptés ont été remis aux autorités compétentes pour un traitement conforme aux dispositions légales. Des enquêtes seront ouvertes pour identifier les réseaux impliqués dans l'organisation de cette tentative de migration clandestine. Ce nouvel épisode met en lumière l'ampleur du défi migratoire auquel fait face le Sénégal, où les difficultés économiques et le chômage poussent de nombreuses personnes à risquer leur vie dans des traversées périlleuses. Les autorités appellent à la sensibilisation des populations et au renforcement des initiatives visant à offrir des perspectives locales, réduisant ainsi l'attrait pour ces périlleux voyages clandestins.



Pirogue découverte au large de Dakar : trente corps dénombrés (Dirpa) OG

septembre 23, 2024

(APS)– La Marine nationale sénégalaise a dénombré trente corps dans la pirogue à la dérive découverte, dimanche, au large de Dakar, a-t-on appris de source militaire, soulignant que les investigations sont en cours. "Pour instant trente corps ont été dénombrés. Les investigations en cours, par les services compétents, permettront d'avoir des informations plus précises sur le bilan et l'origine exacte de la pirogue, qui seront communiqués ultérieurement", indique la Direction de l'information et des relations publiques des armées (DIRPA).

Dans un communiqué, rendu public, lundi, elle rappelle que dimanche, en début de soirée, "la Marine nationale sénégalaise a été informée de la présence d'une pirogue à la dérive à environ 70 km au large de Dakar, avec plusieurs corps sans vie".

La même source ajoute le patrouilleur Cayor, aussitôt déployé sur zone, "a retrouvé l'embarcation qui a été remorquée vers la rade extérieure du port de Dakar où le convoi est arrivé vers 06h00 le lundi matin".

Selon la DIRPA, "trois vedettes et un chaland de débarquement transportant les équipes de médecins, de sapeurs-pompiers et du service d'hygiène ont rejoint le convoi au mouillage".

Elle assure que "les opérations de récupération, d'identification et de transfert sont rendues très délicates par l'état de décomposition avancée des corps".



Émigration irrégulière-une stratégie pour prévenir et guérir : le Général Mansour Seck livre sa recette

septembre 23, 2024

Des veuves de la mer, aux orphelins des océans, le Sénégal semble impuissant face aux drames de l'émigration irrégulière. Les régimes se succèdent, les passeurs et candidats se multiplient avec la complicité souvent des parents victimes comme leur progéniture d'une pression sociale inouïe. Par la terre, le ciel et la mer, rien n'est épargné pour tenter de rejoindre l'Occident à la recherche d'un supposé Eldorado. Cette situation quasi-insoluble a poussé l'ancien Chef d'État-major Général des Armées, le Général Mamadou Mansour Seck, à sortir de sa réserve et à faire part d'une proposition pour dit-il «prévenir et guérir».

«Une stratégie pour prévenir et guérir». C'est la recette que propose l'ancien Chef d'État -Major Général des Armées (CEMGA) du Sénégal et ancien ambassadeur du Sénégal aux Etats -Unis, le Général Mamadou Mansour Seck. Face au drame de l'émigration irrégulière avec son lot d'orphelins, de veuves, le Général Seck connu pour ses prises de position courageuses, s'est confié à Sud Quotidien. Une recette en 20 points.

Pour l'ancien CEMGA, il faut «préparer un film documentaire dans les différentes langues nationales pour montrer les obstacles et les risques des deux traversées par mer et par terre et répéter les séances dans les 14 régions du pays».

Puis, «immatriculer toutes les pirogues, lister leurs propriétaires et identifier les menuiseries qui les fabriquent»; «poursuivre les passeurs avec la participation des citoyens; «Faire parler ceux qui ont expérimenté l'émigration»; «Documenter et diffuser les séjours en Afrique du Nord, surtout en Libye et en Tunisie» avec des risques comme la réduction en esclaves à vendre, d'abus sexuels, de recrutements forcés pour le terrorisme, etc.

Au 6ème point, le Général Mamadou Mansour Seck soutient qu'il faut «expliquer les performances limitées des pirogues et de leurs moteurs conçus pour la pêche » avec comme conséquences «une autonomie de 100 à 200 km et non pour 4000 km » pour joindre l'Europe. Sans occulter les risques de panne en pleine mer, l'absence de confort, le problème d'hygiène (toilette). En cas de pluie en période d'hivernage, ces pirogues de fortune ne disposent pas de toit encore moins de bouées de sauvetage ».

« Un décès toutes les 40 minutes »

Toujours dans une «stratégie pour prévenir et guérir», le Général Seck soutient qu'il faut «présenter le nombre de morts et le nombre de réussites » en soutenant qu'on dénombre «un décès toutes les 40 minutes ces dernières années ».

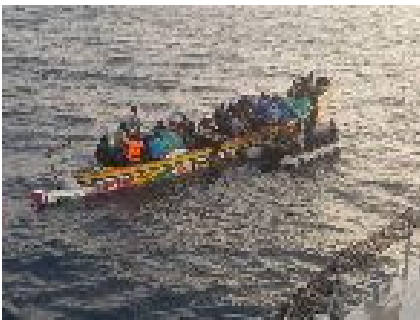
Au point 8, il estime qu'il faut «décrire et documenter la traversée de la Méditerranée par des canots pneumatiques surchargés, donc instables »; « Sensibiliser sur l'accueil en Europe: la montée des partis de droite opposés à l'immigration »; « Donner les moyens aux forces de défense et de sécurité pour contrôler la mer et surtout au niveau de Saint-Louis par la Marine et l'Aviation (patrouilles aériennes, emplois d'hélicoptères) »; « Déployer la Police et la Gendarmerie nuit et jour aux points de départ des pirogues ; contrôler les stations d'essence »; « Expliquer que les Canaries ne sont pas en Europe continentale mais à mi-chemin seulement et que pour aller en Amérique, la distance est deux fois plus longue ; pour arriver aux USA, il faut traverser plusieurs pays et frontières »; « Attirer l'attention des autorités des pays du Maghreb sur le traitement inhumain des émigrés »; « Coordonner les activités avec les institutions existantes (OIM-Organisation internationale pour les migrations - OPEX – opérations extérieures -, Accord avec l'Espagne, ONG Caminando Fronteras, etc.) Coopérer avec nos voisins, surtout la Mauritanie »; «Demander aux chefs religieux de parler aux parents et de s'impliquer comme certains l'ont fait récemment »; Entre autres solutions, le Général Mamadou Mansour Seck demande aussi de « former et employer les jeunes dans l'agriculture moderne qui demande des bras », d'autant plus que, « la souveraineté alimentaire pourrait être ainsi accélérée ». « Il y a plus de vingt ans, l'Université du Minnesota nous avait promis l'autosuffisance alimentaire au bout de trois ou quatre ans de partenariat. Elle formerait des étudiants sénégalais dans les diverses disciplines agricoles », rappelle-t-il.

Au point 17, il met le curseur sur le fait que « les réseaux sociaux, dont la jeunesse est friande, sont une menace par leur capacité de lavage de cerveaux. Ils ont pu détourner certains jeunes du droit chemin pour en faire des terroristes »; «Sensibiliser à travers la documentation, surtout visuelle, sur l'enfer de la traversée du désert par le Niger ou certains candidats à l'émigration ont été abandonnés en plein désert par des véhicules de transport »; « Inclure l'émigration dans l'enseignement au niveau des lycées comme le Prytanée militaire et les futurs lycées Armée-Nation ».

Enfin, « après la tragédie de Mbour où l'on compte de nombreux morts, cette stratégie, soutient-il, pourrait être efficace si le Président de la République la lance solennellement en présence des représentants des Institutions comme l'OIM, mais aussi des représentants de la Mauritanie, du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie, de la Lybie, de l'Espagne, de la France et de l'Italie ».

Selon lui, « cette initiative nationale souveraine sera bien perçue par les pays du Sud de l'Europe qui pourraient même contribuer à son efficacité ». En conclusion, le Général Mamadou Mansour Seck fera remarquer que « l'Union Africaine pourrait s'en inspirer dans une stratégie continentale pour combattre l'émigration » Et que « les images des Africains cherchant à aller en Europe, dont de nombreux morts en Méditerranée, donnent une très mauvaise image de nos Etats ». Par conséquent, « cette stratégie doit être en harmonie avec des accords de pêche permettant à nos pêcheurs de pouvoir disposer de nos ressources halieutiques surexploitées ». Quant à l'information audiovisuelle, il estime qu'elle est une « arme pédagogique dissuasive dans cette stratégie de prévenir et guérir ».

Par Abdoulaye Thiam



Fimela : un véhicule de migrants clandestins intercepté avec 25 passagers

Par Serigne Saliou SECK Publié le 13 Octobre 2024 at 05:59 pm

LES AUTORITÉS PRÉVOIENT DE LANCER UNE PROCÉDURE DE RAPATRIEMENT

La brigade territoriale de Fimela, dans le département de Fatik, a intercepté un véhicule immatriculé en Gambie transportant 25 migrants en provenance de Soma, d'après les informations de Sud Quotidien. Ces personnes, qui tentaient de migrer de manière irrégulière, devaient embarquer sur une pirogue à Ndangane campement. Après vérification de leur identité, les autorités prévoient de lancer une procédure de rapatriement en collaboration avec les instances administratives et judiciaires compétentes. Cette opération vise également à démanteler les réseaux de passeurs impliqués.



Émigration irrégulière : Le ministère de l'Intérieur renforce la sécurité

Par: Ndeye Astou Konaté - Seneweb.com | 24 octobre, 2024 à 13:10:25 | Lu 349 Fois

Émigration irrégulière : Le ministère de l'Intérieur renforce la sécurité.

Pour freiner les vagues de l'émigration irrégulière au Sénégal, le ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique a pris des mesures sécuritaires. Les services du général Jean-Baptiste Tine informent le public de la mise en service, à compter du samedi 26 octobre 2024, à 8 h, d'un numéro vert d'appel gratuit, 800 00 10 15 APPELEZ. Ceci pour signaler tout groupe de personnes laissant penser à de potentiels candidats à l'émigration irrégulière et toute pirogue prenant départ avec beaucoup de personnes à bord (hommes et femmes), informer d'un projet connu de voyage de jeunes par pirogue, informer de l'achat de denrées alimentaires et de carburant pouvant laisser penser à un ravitaillement pour une grande pirogue en préparation de voyage et enfin signaler la présence inhabituelle de groupes de personnes inconnues dans votre localité.

Le ministère informe que les appels sont strictement confidentiels et que l'identité de la personne ne sera jamais dévoilée.



L'annonce pour une inscription pour les contrats circulaires en Espagne. La ruée des jeunes, un signal ou un état d'esprit?

L'OBSERVATEUR du 28 JANVIER 2025

Le Journal L'OBSERVATEUR DU 28 JANVIER 2025 La ruée des candidats au niveau du Bureau d'Accueil, d'Orientation et de Suivi (Baos), a fait réagir les autorités.

En effet, désormais, tout sénégalais voulant postuler pour faire partie des ouvriers devant se rendre en Espagne, devra le faire via une plateforme. Ci-dessous le communiqué de presse du secrétariat d'Etat en charge des Sénégalais de l'Extérieur.

«Le Secrétaire d'État aux Sénégalais de l'Extérieur informe que, pour des raisons de sécurité, le dépôt des dossiers de candidature pour la sélection d'ouvrier(e)s agricoles, dans le cadre du programme de migration circulaire avec l'Espagne, se poursuivra désormais à travers une plateforme dédiée qui sera disponible dans les prochains jours. Les candidats, qui ont déjà soumis leurs dossiers, ne sont pas concernés par le dépôt en ligne.»



Migrations transméditerranéennes et politiques migratoires : Entre incohérences et manque de coordination

Par: Pr Ahmadou Aly Mbaye, Professeur d'économie et de politiques publiques - Seneweb.com

Migrations transméditerranéennes et politiques migratoires : Entre incohérences et manque de coordination.

Ces derniers jours, l'histoire des contrats de migration circulaire entre le Sénégal et l'Espagne a déclenché beaucoup de passions dans notre pays. S'il est vrai que la crise migratoire crée un véritable malaise tant dans les pays d'origine que dans les pays de destination des migrants, il n'en demeure pas moins vrai que les réactions publiques plus souvent fondées sur les émotions que sur des faits avérés, risquent de davantage compliquer le problème que de lui trouver une solution viable. Une meilleure coordination des politiques pourrait donner des résultats bien meilleurs que les réactions épidermiques que l'on observe de plus en plus dans les pays impliqués.

Les flux migratoires transméditerranéens. Quand le mythe prend le dessus sur la réalité !

La migration est un sujet qui charrie beaucoup de passion, presque partout au monde. La complexité du phénomène et la faiblesse des preuves scientifiques concernant son ampleur, ses déterminants et conséquences, donnent lieu à beaucoup de fausses représentations qui comportent le risque certain de dévoyer les politiques migratoires. Il faut dire que la multiplicité des routes migratoires et le fait que les statistiques disponibles soient souvent celles compilées par les pays de destination, ne facilitent pas une bonne appréciation du phénomène. Deux sources de données contribuent significativement à comprendre la migration entre l'Afrique, le Sénégal en particulier, et l'Europe : les données du projet MAFE (Migration between Africa and Europe) et les données de suivi des flux migratoires en Afrique de l'ouest et du centre, développées par l'Organisation Internationale des Migrations. La première source consiste en des enquêtes approfondies de la question migratoire visant trois pays africains (Congo, Ghana, Sénégal) et six pays européens (Belgique, France, Hollande, Italie, Espagne, Royaume Uni), portant aussi bien sur les migrants que sur les communautés d'origine. Concernant la seconde source, elle est compilée à partir de points de passage, soigneusement identifiés, des migrants cherchant à rallier l'Europe à partir du continent africain. Le croisement de ces données permet d'éclairer beaucoup de zones d'ombre de la migration entre l'Afrique et l'Europe.

D'abord, la perception d'une « invasion » de l'Europe par les africains, ne repose sur aucune base scientifique. La migration africaine est essentiellement interne et n'est que marginalement internationale. L'Afrique ne compte que pour 14% dans les mouvements internationaux de personnes, contre 41% pour l'Asie et 24% pour l'Europe. En Europe, la migration africaine reste également marginale, les africains constituent une infime minorité dans l'ensemble des populations expatriées (seulement 12% des immigrés établis en Europe), même si elle croît plus vite que celle des autres nationalités.

Ensuite, la migration africaine en Europe est d'abord une affaire d'élite. Il est estimé qu'en moyenne, 12.9% des africains ayant atteint le niveau du baccalauréat ou un niveau d'éducation supérieure ont migré dans un pays de l'OCDE, contrastant avec seulement 1% pour les nord-américains, 5% pour les asiatiques et 7% pour les autres continents. Ce chiffre contraste également avec une proportion de seulement 0.9% de la population totale africaine ayant migré dans les mêmes pays. Les migrants africains, en Europe, occupent souvent des emplois sous-qualifiés pour eux et sont payés en deçà de leur qualification.

Plus important, ces migrants ne s'installent pas souvent définitivement, beaucoup parmi eux reviennent en Afrique et lorsqu'ils rentrent, ils y occupent des positions souvent plus valorisantes et mieux payées que ce qu'ils avaient eu en Europe.

Concernant l'Espagne et l'Italie, la situation est quelque peu différente, ces destinations étant plus récentes que la France, et attirant beaucoup plus de migrants non qualifiés, qui ont davantage tendance à rester définitivement dans le pays d'accueil.

Concernant les facteurs qui motivent les gens à migrer, ce sont dans l'ordre : les facteurs économiques, les facteurs liés à la famille et l'existence de réseaux d'accueil dans le pays de destination. Le désir de trouver une meilleure situation économique est celui qui motive plus de 73% des migrants. Il est immédiatement suivi par le besoin de regroupement familial, et enfin l'existence de réseaux religieux ou de parenté, dans le pays d'accueil.

Ce dernier facteur joue un rôle non négligeable pour expliquer pourquoi certaines communautés migrent plus souvent que d'autres, par exemple, pourquoi les soninkés et les peuls migrent-ils plus que les autres ethnies et pourquoi les maliens et les sénégalais migrent-ils plus que les autres africains. Ces réseaux contribuent à créer une image souvent surfaite du pays d'accueil, aident les futurs migrants à se préparer, et lorsqu'ils arrivent, les assistent avec l'hébergement, les papiers et les formalités d'installation. Toute politique visant à maîtriser les flux migratoires devrait avoir comme première cible cette catégorie d'acteurs.

Crise de la jeunesse et de l'emploi : un symptôme, différentes causes

Les jeunes africaines et du monde font face à une crise sans précédent, qui menacent l'existence même de nos systèmes politiques. Les estimations de l'institut Gallup indiquent que seuls 40% des emplois au USA sont des emplois de qualité. Même les diplômés des grandes universités occupent, de plus en plus, des positions pour lesquelles ils sont largement surqualifiés. L'emploi dans le secteur manufacturier est actuellement inférieur à 9% aux USA, contre plus de 32 dans les années 90. Les mêmes tendances baissières sont observées partout en Europe. La part du secteur manufacturier dans le PIB n'est que de 11.5% en Espagne et 9.7% en France. Le taux de chômage en Espagne (une destination majeure pour les sénégalais) tourne autour de 11% et pour les jeunes de moins de 25 ans, il est supérieur à 26% ! En Afrique, la situation est beaucoup plus catastrophique, avec des taux de chômage des diplômés des universités avoisinant les 30% (le cas du Sénégal), et des taux d'emplois vulnérables atteignant les 80%. En Occident comme en Afrique, la crise du secteur manufacturier est la principale cause de la crise de l'emploi. En Afrique, ce secteur considéré comme le vivier des emplois décents occupe une faible part de l'emploi total (au Sénégal seulement 6%).

Mais si en Afrique, la morosité de l'environnement des affaires explique la disparition du secteur manufacturier, en Occident, c'est plutôt l'automation et la robotique qui volent leurs emplois aux humains. Par conséquent, si la crise est manifestement plus aigüe en Afrique, l'occident est loin d'être une panacée.

Besoin d'une meilleure coordination des politiques nationales

La récente controverse autour des contrats saisonniers espagnols, révèle quelque chose d'important : la faiblesse des politiques migratoires de part et d'autre de la Méditerranée. En Europe, les gouvernements répondent à la clameur populaire provoquée par les images choquantes des navires déversant des flots de migrants sur les rives des villes côtières espagnoles et italiennes, en posant toujours un peu plus de restrictions sur les flux migratoires, contribuant à rendre permanents des flux antérieurement circulaires. Plus grave, tout laisse croire que les gouvernements européens veulent compter sur leurs homologues africains pour les aider à maîtriser les flux migratoires provenant du continent.

Ce qui est assez surprenant si on sait que les pays africains n'ont que très peu de contrôle sur leurs propres frontières.

Du côté africain, les gouvernements espèrent sous-traiter la responsabilité de donner des emplois aux jeunes à leurs homologues européens. Cette attente non plus risque de ne pas se réaliser, étant donné les difficultés économiques que connaît l'Europe et l'émergence d'une opinion publique de plus en plus xénophobe qui perçoit l'immigration africaine comme une menace existentielle.

A mon avis, la vraie solution serait une coopération gagnant-gagnant, sur plusieurs fronts. E, particulier, l'Afrique a toujours besoin de l'Europe pour contrôler ses frontières.

Les données satellitaires disponibles sur le commerce transfrontalier africain montrent que moins de 3% de ces flux commerciaux sont enregistrés dans les statistiques officielles. Les routes de la contrebande sont, malheureusement aussi, les routes de tous les trafics (migrants, drogue, marchandises contrefaites, armes, etc.).

La sécurité fait partie de ce que les économistes appellent un bien public global : si tous les pays ont intérêt à un monde plus sécuritaire, aucun pays n'a intérêt à financer seul la sécurité. Les pays africains ne devraient avoir aucun complexe à réclamer aux autres leur contribution raisonnable pour la sécurisation des routes transsahariennes.

La sensibilisation et l'information jouent également un rôle essentiel. Les résultats des recherches expérimentales sur le sujet leur attribuent un impact déterminant sur les décisions des jeunes candidats à la migration. Mais la solution à long terme reste l'amélioration des moyens de subsistance par la création d'emplois de qualité.



Libye: 28 corps de migrants exhumés d'une fosse commune

Par: AFP - Seneweb.com | 09 février, 2025 à 17:02:15

Les corps de 28 migrants originaires d'Afrique subsaharienne ont été retrouvés dans une fosse commune près d'un centre de détention "illégal", dans la région de Koufra, dans l'extrême sud-est de la Libye, a indiqué dimanche le bureau du procureur général libyen. Les corps ont été retrouvés après une opération des forces de sécurité dans un centre de détention tenu par un réseau de trafiquants d'êtres humains, où étaient "séquestrés" 76 migrants originaires d'Afrique subsaharienne, a précisé la même source.



Sauvetage de migrants au large de Gran Canaria

Par: Marie Louise Ndiaye - Seneweb.com | 09 février, 2025

Le 08 février 2025, une opération de sauvetage menée par Salvamento Marítimo a permis de secourir 124 migrants, dont cinq femmes et un enfant, dans les eaux de Gran Canaria.

La première alerte a été déclenchée samedi soir après qu'un écho radar du Système intégré de surveillance externe (SIVE) de la Guardia Civil ait détecté une embarcation en détresse à environ 16 milles nautiques (environ 30 kilomètres) d'Arguineguín. Le Centre de coordination des secours (CCS) de Las Palmas a alors mobilisé le salvamar Macondo pour localiser et escorter cette pirogue jusqu'au port. Les migrants ont pu débarquer vers 22 heures (heure locale). Parallèlement, une autre opération de sauvetage a eu lieu lorsque, dans l'après-midi du même jour, une alerte signalait une pirogue en route vers les îles Canaries depuis El Aaiún (Sahara occidental).

Après plusieurs tentatives pour localiser le bateau, le CCS de Las Palmas a redirigé un navire marchand présent dans la zone et a également mobilisé le guardamar Urania. Le navire marchand a confirmé à 22h12 (heure locale) avoir repéré un skiff avec des migrants à bord.

Salvamento Marítimo a demandé à ce navire de l'escorter jusqu'à l'arrivée de l'Urania, qui a finalement terminé le sauvetage des 64 hommes d'origine subsaharienne à bord à 00h40 (heure locale) le dimanche.

Ces opérations montrent l'importance des services de sauvetage en mer et la complexité des migrations par voie maritime vers les îles Canaries.



NEWS: Immigration irrégulière : Six jours après avoir quitté le Sénégal, 196 candidats sont arrivés en Espagne

Dakar Actu/ 20 août, 2024

La vague d'immigration se poursuit par voie maritime et face aux multiples risques et incertitudes. En effet, 196 migrants ont quitté Mbour, il y a six jours. Ils sont arrivés ce dimanche au port d'El Hierro, aux Canaries, à bord de deux embarcations, selon l'agence de presse espagnole EFE. D'après cette dernière, les voyageurs clandestins étaient originaires du Mali, de la Mauritanie, du Sénégal et de la Gambie.

La première pirogue est arrivée au port de La Restinga avec 175 migrants, dont 13 mineurs et 7 femmes à son bord. Dans la deuxième pirogue voyageaient 21 personnes d'origine subsaharienne, dont une femme. Ce qui porte, selon Les Échos qui est revenu sur le communiqué de l'agence de presse espagnole, le nombre à 196 migrants qui sont arrivés ce dimanche au port de La Restinga, El Hierro.

D'après le récit des migrants aux membres du dispositif au port, ils auraient effectué un voyage de 6 jours depuis le port de Dakar, au Sénégal. Des personnes originaires de Gambie, du Cameroun et du Sénégal voyageaient à bord du bateau. Cinq personnes, dont une femme enceinte, ont dû être transférées à l'hôpital insulaire Virgen de los Reyes. Les passagers des deux pirogues ont été transférés au Centre d'accueil temporaire pour étrangers (CATE), dans la ville de San Andrés, dans la municipalité de Valverde, où ils sont pris en charge par les membres du collectif d'Ong Corazón orange -Ebria Sonko » et resteront en garde-à-vue jusqu'à leur orientation vers d'autres services extérieurs à l'île.



Émigration clandestine : Une pirogue remplie de cadavres à la dérive au large des Mamelles

Par: Amy Seck - Seneweb.com | 22 septembre, 2024

Émigration clandestine : Une pirogue remplie de cadavres à la dérive au large des Mamelles. Une pirogue, remplie de migrants, tous morts, a été retrouvée par de jeunes pêcheurs, au large des Mamelles, à 48 km de Dakar. L'état de décomposition avancée des dépouilles laisse croire que la pirogue a dérivé depuis des jours, voire des semaines. Alertée, la marine nationale a quitté le Port autonome de Dakar pour rallier les lieux du drame.



Bambilor: 44 migrants interpellés par la gendarmerie

Par: Mor Mbaye Cissé - Seneweb.com | 23 septembre, 2024

Toujours dans sa posture opérationnelle de lutte contre l'émigration irrégulière, le Haut commandement de la gendarmerie nationale intensifie ses opérations sur l'étendue du territoire national, a appris Seneweb du Lieutenant-colonel Ibrahima Ndiaye.

C'est ainsi que la compagnie de gendarmerie de Rufisque a procédé à l'interpellation de candidats à l'émigration irrégulière dans la nuit du 21 au 22 septembre 2024 à Mbeye dans la commune de Bambilor.

Bilan de l'opération:

44 candidats à l'émigration irrégulière interpellés dont 05 mineurs et 03 femmes répartis comme suit: 36 Sénégalais, 07 Guinéens et 01 Gambien" renseigne le chef de la Divcom.



Émigration clandestine : L'annonce bouleversante sur les 150 personnes parties de Fatick. Les pirogues continuent de défier les vagues pour atteindre les côtes espagnoles, mais ce voyage en quête d'un avenir meilleur s'accompagne de lourdes tragédies.

Selon les informations relayées par Fatou Ndong et Boubacar Séye de l'organisation Horizon Sans Frontières, 150 personnes disparues depuis le 20 octobre dernier, parties de Bassoul, dans la région de Fatick, soulèvent des inquiétudes croissantes. Parmi ces passagers, 8 femmes et 4 mineurs étaient à bord de l'embarcation.

Il y a trois jours, une autre pirogue se trouvait en difficulté au large de la Mauritanie, victime d'une panne de moteur. Malgré les appels désespérés de ses passagers, aucune assistance n'a été fournie par l'Espagne, la Mauritanie ou le Maroc. Cette embarcation, partie de Niodior avec 150 personnes à bord, a finalement été secourue, mais non sans un lourd tribut. Trente personnes ont perdu la vie, dont plus de 8 provenant du village de Niodior, qui a ainsi été particulièrement touché par cette tragédie. Cet incident fait écho à un drame similaire survenu quelques mois plus tôt, lorsque plusieurs vies avaient été perdues au large de la Mauritanie, dans une pirogue également originaire de Niodior. Le week-end dernier, une autre embarcation, ayant quitté le même village, a dû faire demi-tour après quatre jours en mer, incapable de résister à la tempête.



Des images de migrants arrêtés par les forces de sécurité ou en détresse

Ne les
oublions pas !

“

A la mémoire des enfants d'Afrique tués par l'indifférence.

Venu du fonds de l'océan Atlantique tapissé de cadavres, le récit du désastre rappelle, en murmurant à l'oreille du jeune Sénégalais et de ses frères d'autres terres d'Afrique, où l'Européen s'invite sans protocole ni restrictions autres que celles édictées par ses gouvernements, que la figure du citoyen du monde, libre de migrer, n'est pas encore africaine. Les voix des morts du désert, étranglés par la déshumanisation des décideurs, l'insoutenable brutalité des tortionnaires, la trahison des passeurs, la faim, la soif et l'épuisement, racontent la même tragédie. Les décideurs déshumanisés, qui multiplient les barrières sur les chemins de l'immigration régulière, commettent des crimes de masse contre l'humanité en condamnant à une mort certaine des milliers d'enfants africains confrontés aux flots déchaînés et à l'impitoyable étreinte des immensités arides.

Morts sur le chemin de l'espérance et de l'honneur, votre sacrifice ne sera pas vain. Sève nourricière du refus de la résignation et de l'oubli, il irrigue notre vigilance et renouvelle notre engagement.

A votre rencontre avec Cheikh Niang, notre illustre Professeur, dont la vie a été consacrée à l'archéologie des cultures au service de l'humain, célébrez la renaissance africaine qui s'affirme dans des dynamiques de souveraineté impulsées par les luttes pour les libertés démocratiques et un exercice inclusif des droits socioéconomiques. Cette tension vers la dignité humaine incarnée par un leadership avisé, décomplexé et déterminée à déconstruire la pauvreté pour asseoir les bases inébranlables d'un développement humain durable inclusif, a besoin de toutes les énergies.

Reposez en paix, la renaissance africaine s'accomplira nécessairement. Brillant et généreux esprit, Cheikh s'est acquitté de sa mission et de son devoir de mémoire à votre égard avant de nous quitter en investissant son érudition dans la production de connaissances sur des sociétés africaines et la mise aux normes des outils de collecte de données.

Boubacar Seck, journaliste, ancien Directeur Exécutif du CONGAD

Produit avec le soutien de



© oct 2025 | CC BY-NC 4.0.